



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 26-28 février 2024

Distribution: générale	Point 6 de l'ordre du jour
Date: 26 janvier 2024	WFP/EB.1/2024/6-A/5
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays – Madagascar (2024–2028)

Durée	1 ^{er} mars 2024 – 31 décembre 2028
Coût total pour le PAM	659 265 106 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Quatrième plus grande île au monde, Madagascar est un pays à faible revenu qui doit faire face à une pauvreté endémique, à l'insécurité alimentaire, à des inégalités, à une croissance démographique et à une urbanisation rapides, et qui est fortement tributaire d'une agriculture de subsistance employant environ 80 pour cent de sa population. L'agriculture pâtit de l'absence d'accès aux intrants, de la dégradation des terres, de la rareté de l'eau, de l'utilisation non durable des ressources naturelles et de la persistance d'une faible productivité. Les lacunes sur le plan des infrastructures constituent un obstacle supplémentaire à l'accès aux marchés. Madagascar est très exposée aux répercussions des changements climatiques, ainsi qu'aux facteurs de perturbation et aux chocs tels que les cyclones tropicaux et les inondations et les sécheresses récurrentes.

Le pays s'est trouvé confronté à des difficultés auxquelles le Gouvernement a eu du mal à faire face avec les moyens dont il disposait initialement, mais ces perturbations ont suscité un engagement renouvelé en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Haile
Directeur régional
Bureau régional pour l'Afrique australe
courriel: menghestab.haile@wfp.org

M. M. Mbaye
Directeur de pays par intérim
courriel: mamadou.mbaye@wfp.org

Dans ce contexte, le plan stratégique de pays pour 2024-2028 s'inscrit dans le cadre de la vision d'avenir consistant à transformer les systèmes alimentaires et la protection sociale afin de renforcer la résilience de Madagascar, qui se fonde sur l'approche associant action humanitaire et développement qu'a adoptée le Gouvernement. Un des éléments essentiels de cette ambition est l'investissement en faveur du capital humain, qui exige de mener une action concertée au point de convergence crucial entre l'éducation, la santé et la nutrition. Le présent plan stratégique de pays, qui met à profit les résultats obtenus en matière de préparation aux chocs, d'alerte rapide, de protection sociale et de transformation rurale, vise à développer la résilience à long terme en renforçant les capacités gouvernementales et en favorisant la coopération avec les partenaires.

En vue de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17, le plan stratégique de pays vise à obtenir cinq effets directs conformes au plan national de développement, intitulé "Plan Émergence Madagascar", aux autres priorités nationales et au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour 2024-2028:

- *Effet direct 1:* À Madagascar, les populations touchées par un choc, saisonnier ou autre, se sont préparées et sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats tout au long de l'année.
- *Effet direct 2:* D'ici à 2030, les groupes à risque ciblés à Madagascar, en particulier les jeunes enfants ainsi que les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, sont intégrés au dispositif national de protection sociale et voient leur situation s'améliorer sur les plans de la nutrition et de l'éducation, ce qui contribue à favoriser le développement du capital humain.
- *Effet direct 3:* D'ici à 2030, les communautés ciblées à Madagascar bénéficient de systèmes alimentaires productifs, inclusifs et durables, qui contribuent à améliorer la diversité de l'alimentation, les moyens d'existence et la résilience face aux chocs, en particulier les chocs climatiques et économiques.
- *Effet direct 4:* D'ici à 2030, le Gouvernement et les parties prenantes nationales disposent de capacités améliorées pour gérer des programmes axés sur l'alimentation et la nutrition, des systèmes de protection sociale et des dispositifs de préparation aux situations d'urgence et d'intervention rapide, qui sont équitables et inclusifs.
- *Effet direct 5:* Les pouvoirs publics et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement à Madagascar accèdent plus facilement à des services délégués ou à des services à la demande, et recueillent les fruits de solutions novatrices qui permettent d'apporter en temps voulu une assistance d'un bon rapport coût-efficacité.

Le PAM obtiendra ces effets directs en partenariat avec le Gouvernement malgache aux niveaux national, infranational et local, les partenaires des Nations Unies, notamment les autres organismes ayant leur siège à Rome, les partenaires dans le domaine de la recherche, les communautés et les populations touchées par une crise, les donateurs et le secteur privé.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour Madagascar (2024–2028) (WFP/EB.1/2024/6-A/5), pour un coût total pour le PAM de 659 265 106 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Madagascar est un pays à faible revenu, qui était classé en 2022 au 173^e rang sur 191 pays selon l'indice de développement humain, alors qu'il était 158^e en 2018. Le pays doit faire face à des taux de pauvreté élevés: 90,9 pour cent de sa population vit avec moins de 3,10 dollars par jour et 77,4 pour cent est dans une situation d'extrême pauvreté (contre 74,3 pour cent en 2019)¹. La population devrait doubler, passant de 29 millions en 2022 à 59 millions en 2050, ce qui pèsera sur les ressources naturelles.
2. La pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a provoqué une grave récession à Madagascar, entraînant une contraction de 7,1 pour cent du produit intérieur brut (PIB) en 2020. Du fait de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, l'inflation a augmenté de 9,5 pour cent entre 2022 et 2023 et devrait rester élevée dans les prochaines années². Cette situation a entraîné une érosion du pouvoir d'achat des ménages et aggravé le niveau de pauvreté. Toutefois, la croissance économique devrait repartir, avec un taux atteignant 4,2 pour cent en 2023 et 4,6 pour cent en 2024 selon les prévisions³.
3. L'agriculture assure 25 pour cent du PIB et emploie 80 pour cent de la population, mais elle repose principalement sur des petites exploitations ayant une faible productivité. La production de riz, principal aliment de base, a fortement diminué, passant de 1,2 tonne par habitant en 1975 à 0,3 tonne en 2013.
4. Madagascar, qui est très exposée aux effets des changements climatiques, est classée au 167^e rang sur 182 pays selon l'indice de la "Notre Dame Global Adaptation Initiative". Parmi les problèmes liés au climat, qui sont de plus en plus graves, figurent la modification du régime des précipitations, les phénomènes météorologiques extrêmes fréquents et les dommages causés à l'agriculture, aux infrastructures, à la biodiversité et aux ressources côtières, qui entraînent la perte de vies humaines et de moyens d'existence. Les mauvaises pratiques agricoles aggravent cette situation, ce qui soulève de sérieuses difficultés concernant l'eau, l'énergie et l'alimentation.
5. La faim atteint des niveaux alarmants à Madagascar, qui se classe au 119^e rang sur 121 pays selon l'indice de la faim dans le monde de 2022. La prévalence nationale de la malnutrition aiguë globale s'élève à 8 pour cent; elle est plus élevée dans le sud (9,2 pour cent) et dans le sud-est (9,4 pour cent). La malnutrition chronique touche 39,8 pour cent des enfants, tandis que 46 pour cent des enfants et 26 pour cent des femmes souffrent d'anémie.
6. L'insécurité alimentaire et la malnutrition sont multifformes: elles découlent de la vulnérabilité démographique, de la pauvreté multidimensionnelle, de l'accès limité à l'éducation, des faiblesses structurelles de la filière alimentaire, des fluctuations des prix des denrées alimentaires, des revenus insuffisants et du manque de diversification des cultures. L'état catastrophique de l'infrastructure et les chocs climatiques fréquents aggravent ces difficultés.

¹ Banque mondiale. 2022. *Perspectives économiques de Madagascar: Surmonter la Tempête, Accélérer les Réformes*.

² Ibid et données sur le taux d'inflation à compter de juillet 2023, Institut national de la statistique de Madagascar, ([Trading Economics](#)).

³ Banque mondiale. 2022. *Perspectives économiques de Madagascar: Surmonter la Tempête, Accélérer les Réformes*.

7. Malgré l'appui apporté par les pouvoirs publics, avec notamment des transferts monétaires en faveur de 6,5 millions de personnes (22 pour cent de la population), les dépenses consacrées à l'assistance sociale à Madagascar sont parmi les plus faibles à l'échelle mondiale. Seuls 5 pour cent de la population bénéficient des filets de protection sociale, ce qui tend à montrer qu'il est possible de renforcer le soutien apporté aux plus vulnérables et d'atténuer les risques et les chocs⁴.
8. L'éducation continue de poser un réel problème. Les inégalités entre les sexes profondément enracinées en matière d'éducation, d'emploi et de prise de décisions privent de pouvoir d'action les femmes et les filles. Des niveaux élevés de privation d'éducation sont observés chez les garçons dans les écoles primaires. Dans le même temps, la dynamique des rapports filles-garçons dans le secondaire tend à être défavorable aux filles, dont le taux d'abandon est plus élevé à partir de 15 ans.
9. Le VIH est une question de santé publique prioritaire. Au cours des dix dernières années, la prévalence nationale du VIH a triplé, atteignant 0,37 pour cent avec un taux d'infections qui a augmenté de 239 pour cent entre 2010 et 2021⁵. Au total, 78,3 pour cent des ménages touchés par la tuberculose et le VIH dans les régions du Grand Sud ne disposent pas de moyens économiques suffisants pour satisfaire leurs besoins essentiels.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

10. Dans le Rapport sur le développement durable de 2022, Madagascar est classée au 156^e rang sur 163 pays, pour ce qui est de ses progrès sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Selon l'analyse commune de pays des Nations Unies réalisée en 2022⁶, il est peu probable que Madagascar atteigne les ODD d'ici à 2030, les disparités dans l'accès aux ressources, aux marchés, aux institutions publiques et aux services risquant de compromettre les investissements en faveur du développement durable.
11. Il est préconisé dans l'analyse commune de pays de changer de modèle afin d'améliorer la gouvernance, la résilience face aux risques environnementaux, la valorisation du capital humain et le développement social, la stabilité macroéconomique et la croissance du secteur privé ainsi que l'aménagement du territoire et le développement de l'infrastructure.
12. Madagascar a fait quelques progrès sur la voie de la réalisation du Programme 2030, notamment en ce qui concerne l'accès universel aux soins de santé et le renforcement des lois contre la violence sexiste. Le pays est en passe d'atteindre les ODD 12 et 13 et il enregistre des progrès modérés au regard des ODD 5 et 8. En revanche, les avancées relatives à l'ODD 4 ont marqué le pas et l'action menée pour atteindre les autres ODD ne progresse pas. Les efforts déployés pour suivre les progrès sont entravés par le manque de données, l'absence de coordination du suivi et de l'évaluation relatifs aux ODD et les difficultés rencontrées pour mobiliser des ressources.

⁴ Fonds monétaire international. 2023. *Social Spending and Outcomes in Madagascar*.

⁵ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. 2022. *UNAIDS Data 2022*.

⁶ Système des Nations Unies à Madagascar. 2022. *Analyse commune de pays du Système des Nations Unies à Madagascar 2022*.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

13. *Accès à l'alimentation.* L'accès à une alimentation nutritive en quantité suffisante reste difficile, en particulier dans le sud, où 90 pour cent de la population vit dans une extrême pauvreté. En février 2023, le coût de l'assortiment alimentaire avait augmenté en moyenne de 23 pour cent par rapport au prix moyen sur la période 2019–2022. Cette hausse des prix s'explique par la diminution de la production agricole enregistrée après trois années de sécheresse dans le sud, à laquelle s'est ajoutée l'envolée des cours mondiaux du pétrole qui a entraîné une augmentation des frais de transport⁷.
14. *Élimination de la malnutrition.* Des progrès ont été accomplis dans la réduction du retard de croissance grâce aux mesures énoncées dans la version actualisée de la politique nationale de nutrition pour 2022–2030 et le Plan national d'action multisectorielle pour la nutrition 2022–2026⁸. Madagascar a adhéré au Plan d'action mondial contre l'émaciation des enfants, qui vise à accélérer l'adoption de mesures essentielles pour lutter contre la malnutrition aiguë. Bien que sa prévalence ait été ramenée de 50,1 pour cent en 2008-2009 à 39,8 pour cent en 2021, Madagascar demeure le dixième pays le plus touché par le retard de croissance dans le monde.
15. *Systèmes alimentaires durables.* Pour soutenir la réforme agricole, Madagascar a élaboré des stratégies et une feuille de route ayant pour objet de mettre en place des systèmes alimentaires durables⁹, qui visent à stimuler la productivité, diversifier les cultures de subsistance, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et renforcer la compétitivité de ses exportations. Parmi les obstacles rencontrés à cet égard figurent: la faible productivité agricole, les importantes pertes après récolte, l'accès limité aux intrants agricoles, les difficultés d'accès aux marchés, les filières insuffisamment développées, le mauvais état des infrastructures, les systèmes de transport défectueux et les services financiers insuffisants, notamment à l'usage des femmes.
16. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Le développement de l'agriculture est entravé par plusieurs facteurs, parmi lesquels les moyens financiers limités, le faible niveau d'éducation des ménages qui fait obstacle au partage des techniques agricoles, et les pertes subies pendant les inondations et les sécheresses récentes.
17. *L'expansion des terres agricoles,* qui exerce une forte pression sur les forêts de Madagascar, a déjà entraîné la dégradation d'un tiers des ressources foncières de l'île. Dans le cadre du plan national d'adaptation révisé, le Gouvernement s'est engagé à développer des pratiques agricoles résilientes face aux changements climatiques et à mettre en place une gestion intégrée des ressources naturelles, avec l'appui de l'ensemble du système des Nations Unies, au titre du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

18. Les progrès accomplis au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17 sont limités; ils ont été entravés par plusieurs facteurs aussi bien contextuels qu'institutionnels:

⁷ Réseau de systèmes d'alerte rapide aux risques de famine. 2023. *Madagascar Market Bulletin*.

⁸ Office national de nutrition. *Plan national d'action multisectorielle pour la nutrition 2022-2026*.

⁹ Madagascar dispose d'orientations stratégiques nationales pour la transformation des systèmes alimentaires, établies dans le contexte du Sommet sur les systèmes alimentaires et conformes au Plan-cadre de coopération.

- *Renforcement des capacités.* Les services essentiels ne peuvent pas être assurés de manière efficace car les allocations budgétaires et les dépenses nationales sont limitées et les capacités et les systèmes institutionnels sont insuffisants.
- *Cohérence des politiques.* La prise en main limitée par les instances nationales constitue un grave obstacle à la cohérence des politiques, tout comme la faiblesse des mécanismes de coordination, en particulier entre les initiatives humanitaires et de développement, et l'insuffisance de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation de données actualisées.
- *Diversification des sources de financement.* L'aide publique au développement s'élève en moyenne à 600 millions de dollars par an, soit 26 dollars par habitant. Avec un taux de 10,9 pour cent en 2021, soit environ 6 points de pourcentage de moins que la moyenne de 26 autres pays africains, la charge fiscale est relativement faible à Madagascar¹⁰.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

19. *Insécurité alimentaire et malnutrition.* Malgré les pénuries vivrières récurrentes et l'accès limité à une alimentation suffisante, la sécurité alimentaire s'est légèrement améliorée depuis 2022, du fait de la diminution récente des sécheresses. Selon les prévisions, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire devrait passer de 2,3 millions au début de 2023 à 1,7 million en 2024¹¹. Parmi les facteurs structurels de l'insécurité alimentaire figurent la production insuffisante tout au long de l'année, le coût élevé d'une alimentation saine et le manque d'aliments enrichis. Les chocs liés au climat ont des répercussions sur la disponibilité, la qualité et l'accessibilité économique des aliments.
20. *Alimentation saine.* Le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale s'inspire de la politique nationale d'alimentation scolaire adoptée pour 2017-2021 et du plan national pour l'alimentation scolaire et la nutrition établi pour 2020-2024. Il est supervisé par un comité de pilotage interministériel, le COPILANSS, qui comprend des représentants des ministères chargés de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Madagascar fait partie de la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire et de la Coalition d'action pour des régimes sains issus de systèmes alimentaires durables. Entre 2019 et 2021, le Gouvernement a affecté 4,7 millions de dollars par an au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, ce qui porte son budget à 0,03 pour cent du PIB. Le PAM appuie l'exécution de ce programme, et le renforcement des capacités correspondantes, et s'emploie à l'élargir à l'échelle nationale, notamment en mettant en place une stratégie en matière d'achats décentralisés de produits alimentaires.
21. *Chocs liés au climat.* Madagascar est extrêmement vulnérable face aux répercussions des changements climatiques et est fréquemment frappée par des cyclones tropicaux, ainsi que par des sécheresses et des inondations récurrentes. Ses mécanismes de gestion des ressources étant limités et sa capacité à se préparer aux chocs et à y faire face insuffisante, Madagascar risque de subir une augmentation de 18,4 pour cent des dommages causés par les cyclones tropicaux d'ici à 2050.

¹⁰ Système des Nations Unies à Madagascar. 2022. *Analyse commune de pays du Système des Nations Unies à Madagascar 2022*.

¹¹ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. *Madagascar: Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC, juillet - septembre 2023, et prévisions pour octobre - décembre 2023 et janvier - avril 2024*.

22. *Chocs et facteurs de perturbation.* Malgré les progrès accomplis par le Gouvernement, il reste difficile de fournir des secours humanitaires suffisants aux personnes touchées par des chocs et des facteurs de perturbation liés au climat et répétés. Une plus grande attention doit être accordée à la réduction des risques de catastrophe et à la capacité d'anticipation, notamment les systèmes d'alerte rapide, à la réduction progressive et durable de l'aide d'urgence et à la coordination des activités opérationnelles.
23. *Protection sociale.* Depuis 2020, la mise en œuvre effective d'une protection sociale réactive face aux chocs est allée de pair avec sa prise en compte dans les dépenses et les plans de développement nationaux. Le Gouvernement vise à étendre la couverture de la protection sociale à 51 pour cent de la population d'ici à 2028. Le manque de ressources et la nécessité de disposer de systèmes institutionnels et de cadres d'action solides constituent des obstacles à cet élargissement.
24. *Risques en matière de protection.* Ainsi qu'il ressort d'une analyse des risques en matière de protection réalisée par le PAM au début de 2023, de tels risques existent à Madagascar, en particulier dans les communautés rurales. Les groupes de population marginalisés tels que les personnes atteintes d'albinisme, les personnes handicapées et les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose rencontrent des difficultés pour accéder aux services sociaux et obtenir une aide.
25. *Inégalités entre les femmes et les hommes.* Des progrès ont été accomplis à cet égard ces dernières années, mais les disparités entre les sexes restent importantes. Dans le secteur de l'agriculture, où elles jouent un rôle essentiel, les femmes rencontrent des difficultés pour accéder aux ressources financières, au crédit et aux terres. Elles sont exclues de la prise de décisions au sein de leur ménage et dans l'ensemble de la société et sont exposées, ainsi que les filles, aux violences sexistes et au mariage d'enfants.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

26. Au titre du plan stratégique de pays (PSP) pour 2019–2023, le PAM est parvenu à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels, a jeté les bases du renforcement des capacités du Gouvernement en matière d'alerte rapide, de mesures d'anticipation et d'intervention d'urgence, et a appuyé la mise en place d'un système national de protection sociale réactive face aux chocs. Ce système s'est avéré efficace pour faire face aux cyclones en 2022 et à la pandémie de COVID-19, en particulier en milieu urbain. Le PAM a marqué un tournant en jouant un rôle de chef de file dans l'alimentation scolaire, tout en favorisant la prise en main de ces activités par les instances nationales.
27. Il ressort des constatations issues de l'évaluation du PSP pour 2019–2023 que le PAM a joué un rôle essentiel en donnant au Gouvernement les moyens de gérer de manière autonome les activités de préparation, les mesures d'anticipation et les interventions d'urgence face à des chocs qui s'intensifient. Le PAM maintiendra et renforcera son rôle d'appui, conformément au Cadre de Sendai.
28. Dans le rapport d'évaluation, il est recommandé au PAM d'élaborer une nouvelle stratégie en vue d'établir des relations à long terme dans le pays avec des acteurs du développement, tels que les autres organismes ayant leur siège à Rome, les principaux ministères, les institutions nationales et le secteur privé. Il est également suggéré dans ce rapport de réduire les programmes d'intervention face à une crise, tout en intensifiant les programmes de renforcement de la résilience.

29. *Protection sociale.* Le PAM tirera parti des systèmes et des programmes de protection sociale pour anticiper et atténuer les futures crises. Il est déterminé à aider le Gouvernement à prévenir la malnutrition et à mettre en place un système national de protection sociale inclusif et efficace, en insistant sur la transposition à plus grande échelle du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale.
30. *Nutrition.* Tirant parti de l'expérience qu'il a acquise en soutenant la gouvernance en matière de nutrition, le PAM renforcera l'assistance technique qu'il apporte à l'Office national de nutrition et s'attachera à transposer à plus grande échelle les initiatives qui améliorent la disponibilité, l'accessibilité, la demande et la consommation d'aliments riches en nutriments.
31. *Action rapide et résilience.* Le PAM continuera de renforcer la résilience des communautés rurales et urbaines, en s'inspirant des enseignements tirés des interventions précédentes. Il a mis en œuvre le premier produit d'assurance indexé sur le rendement par surface dans le pays, qui prémunit les petits exploitants contre les risques inhérents au climat et à la production agricole.
32. *Transformation socioéconomique rurale.* Conformément à l'appel en faveur d'une "transformation rurale" lancé par l'Agence de développement de l'Union africaine-Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, le PAM aura recours à son approche intégrée du renforcement de la résilience et aux structures communautaires modulaires à énergie solaire mises en place avec succès dans le sud de Madagascar, en vue de proposer des solutions durables utilisant des énergies renouvelables, hors réseau. Tenant compte de la dynamique complexe du lien eau-énergie-alimentation, ce nouveau centre d'intérêt constituera un point de départ pour proposer les divers services nécessaires pour promouvoir la transformation rurale.
33. *Renforcement des capacités.* Mettant à profit les enseignements tirés de l'évaluation du PSP, le PAM aidera le Gouvernement à élaborer des politiques et des systèmes nationaux de grande ampleur, conformes au programme général de développement. Cette démarche facilitera le passage progressif à une plus grande autonomie dans la gestion des stratégies en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et la prise en compte de la problématique femmes-hommes.
34. *Questions transversales.* Étant donné qu'il est nécessaire de mieux prendre en compte la problématique femmes-hommes, une importance particulière lui sera accordée dans le PSP. Les travaux sur d'autres questions transversales, notamment les garanties environnementales, la responsabilité sociale et l'inclusion, devront également être poursuivis.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

35. Pour ce qui est de son cycle et de son contenu, le PSP concorde avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2024-2028 (ci-après, le "Plan-cadre de coopération") et il contribue à répondre aux priorités stratégiques 2 ("Assurer le développement du capital humain"), 3 ("Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive") et 4 ("Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement") qui y sont définies. Les interventions face à une crise contribueront à la réalisation du plan national de réponse humanitaire pour Madagascar.

36. Le PAM contribuera à la mise en œuvre du nouveau plan national de développement de Madagascar, qui vise à en faire "une nation forte, prospère, unie et bienveillante à l'égard de sa population"¹².

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

37. Le PAM a collaboré avec divers partenaires, notamment le Gouvernement, les donateurs, les autres entités des Nations Unies, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG), la société civile, les organisations de femmes et les organisations travaillant avec des communautés locales et des personnes handicapées, afin de mieux comprendre les priorités, les lacunes et les besoins, et d'étudier les possibilités de partenariat et les tendances en matière de financement.
38. Il a également réalisé une analyse de la dynamique des systèmes¹³ afin de concentrer ses ressources sur les composantes des systèmes alimentaires ayant le meilleur rapport coûts-avantages.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

39. S'appuyant sur les acquis en matière de préparation aux chocs et d'alerte rapide, tirant parti de l'essor pris par la protection sociale et mettant à profit de manière stratégique les premières observations issues de l'initiative de transformation rurale, le présent PSP s'inspire de la vision consistant à transformer les systèmes alimentaires et à améliorer la protection sociale, afin de renforcer la résilience de Madagascar. La théorie du changement repose sur des composantes se renforçant mutuellement, dans le cadre desquelles les partenariats, la technologie et l'innovation jouent un rôle primordial et les activités de renforcement des capacités occupent une place importante¹⁴.

- Par le biais des interventions d'urgence, le PAM s'emploiera à:
 - améliorer l'accès à une alimentation saine et renforcer la résilience face aux chocs, y compris ceux qui sont aggravés par les changements climatiques;
 - appuyer la préparation aux situations d'urgence, les mesures d'anticipation et l'action rapide aux niveaux national et infranational;
 - fournir au Gouvernement une analyse rigoureuse de la sécurité alimentaire aux fins de la prise de décisions.
- Par le biais de la protection sociale, le PAM s'emploiera à:
 - appuyer la fourniture et la mise en place de filets de sécurité;
 - fournir des repas nutritifs aux enfants et donner plus de moyens d'action aux écoles et aux communautés grâce à l'utilisation de produits locaux.
- Par le biais de la transformation socioéconomique rurale, le PAM s'emploiera à:
 - venir en aide aux petits exploitants, en particulier les femmes et les jeunes, en renforçant la résilience des filières face aux chocs;

¹² Les autorités nationales en procèdent à l'élaboration.

¹³ Une étude intégrée de la dynamique des systèmes alimentaires à Madagascar a été réalisée en 2023 en vue de recueillir des données factuelles pour le PSP.

¹⁴ Les hypothèses détaillées sont présentées dans le document relatif à la théorie du changement, qui comprend une quatrième composante sur le renforcement des capacités.

- adopter une approche systémique afin d'optimiser les résultats en contribuant à rétablir le potentiel productif et l'accès aux marchés et à relancer la consommation d'aliments nutritifs.

40. Les régions ciblées au titre du présent PSP sont celles qui sont exposées à l'insécurité alimentaire et sujettes à des catastrophes dans le sud et le sud-est de Madagascar; il sera possible d'élargir les activités à la demande du Gouvernement. Le PAM vise à améliorer la pérennisation en renforçant les capacités gouvernementales, grâce à une approche intégrée comprenant l'élaboration, la mise en œuvre, la coordination et l'évaluation des politiques. Cela suppose de favoriser la coopération interorganisations, d'élargir les initiatives conjointes et de faciliter un transfert progressif des responsabilités qui renforce la prise en main par les pouvoirs publics.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: À Madagascar, les populations touchées par un choc, saisonnier ou autre, se sont préparées et sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats tout au long de l'année

41. Au titre de l'effet direct 1 du PSP, le PAM apportera son concours aux actions menées pour que les populations touchées ciblées reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante avant, pendant et après les crises, une assistance en espèces ou en nature répondant à leurs besoins alimentaires et nutritionnels journaliers. Les activités menées au titre de cet effet direct aideront les entités publiques à prendre des mesures d'anticipation et à faire face à des phénomènes climatiques imprévisibles dans les meilleurs délais.
42. Cet effet direct du PSP contribue à la réalisation de la cible 1 de l'ODD 2 ainsi que de la cible a de l'ODD 1, de la cible 2 de l'ODD 2, de la cible 2 de l'ODD 3, de la cible 1 de l'ODD 5 et de la cible 5 de l'ODD 11.

Effet direct stratégique du PAM

43. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

44. L'effet direct 1 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

Harmonisation avec les priorités nationales

45. Les activités relevant de cet effet direct du PSP contribueront à mettre en œuvre les stratégies nationales de gestion des risques et des catastrophes et à atteindre les objectifs stratégiques 1, "Prévenir la perte de vies, en particulier parmi les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes ou allaitantes et les adolescents" et 2, "Améliorer la sécurité alimentaire et rétablir les moyens d'existence des ménages les plus vulnérables" du plan national de réponse humanitaire. Cet effet direct est également harmonisé avec d'autres plans et priorités du pays, notamment les plans de secours multirisques et les plans nationaux d'intervention d'urgence, la stratégie nationale de gestion des risques et des catastrophes pour 2016–2030 et les politiques nationales de protection sociale.

Produits escomptés

46. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 1 du PSP:
- Produit 1.1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire ou touchées par un choc, saisonnier ou autre, qui sont ciblées reçoivent en temps voulu une assistance en quantité suffisante, assortie d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats.

- Produit 1.2: Les personnes touchées par un choc, saisonnier ou autre, reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs spécialisés en quantité suffisante, destinés à prévenir et à traiter la malnutrition aiguë, et bénéficient également d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements.
- Produit 1.3: Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise vivant dans des zones prioritaires participent à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des activités rémunératrices, qui améliorent leurs moyens d'existence et favorisent un relèvement rapide.
- Produit 1.4: Les personnes touchées par un choc recueillent les fruits de l'efficacité accrue avec laquelle le Gouvernement et les parties prenantes assurent la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise et mettent en œuvre des mesures d'anticipation et des actions immédiates dans un contexte de choc, et de la mise en application d'une protection sociale réactive face aux chocs, prévoyant notamment le prépositionnement de stocks, l'envoi de matériel et la création d'infrastructures.

Activités essentielles

Activité 1: En prévision des chocs saisonniers ou autres et pour y faire face, fournir aux populations une assistance alimentaire et un appui à la nutrition et aux moyens d'existence, en tirant parti des systèmes nationaux de protection sociale et en améliorant la préparation aux situations d'urgence

47. En coordination avec le Gouvernement et d'autres partenaires, le PAM fournira des vivres ou des transferts de type monétaire dans les zones où l'insécurité alimentaire est aiguë, en suivant une approche ciblée qui permet d'anticiper les conséquences des chocs et d'y faire face. En étroite coordination avec le Gouvernement, il renforcera son soutien aux ménages qui bénéficient déjà des programmes nationaux d'assistance sociale et l'étendra à de nouveaux ménages dans les zones ciblées, si besoin est. La mise en application et la transposition à plus grande échelle du registre social unique, avec l'aide technique et financière du PAM, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de la Banque mondiale, constituent un moyen essentiel pour mieux harmoniser les activités du PAM avec les programmes nationaux et améliorer le ciblage, la gestion de l'identité des bénéficiaires et, en fin de compte, la réactivité des systèmes nationaux de protection sociale face aux chocs.
48. Afin de prévenir la malnutrition, l'assistance sera accompagnée d'aliments nutritifs ou de transferts de type monétaire supplémentaires. L'accès aux services de traitement de la malnutrition aiguë modérée sera facilité pour les personnes à risque ciblées, comme les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants âgés de 6 à 23 mois, les personnes vivant avec le VIH et la tuberculose et les personnes handicapées.
49. On aura recours à un ensemble complet d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, afin d'encourager les personnes touchées par des chocs à utiliser l'assistance du PAM pour optimiser leur alimentation et leur nutrition.
50. Afin de favoriser un relèvement rapide, le PAM fournira aux ménages touchés par des chocs une assistance assortie de conditions, dans le cadre de programmes Assistance alimentaire pour la création d'actifs visant à remettre en état ou à reconstruire les importants actifs communautaires endommagés par les chocs.

51. Les travaux entrepris au titre de l'effet direct 1 du PSP seront coordonnés avec les activités menées au titre des effets directs 4 et 5. Le PAM mettra à profit l'expérience acquise au niveau national et son expérience institutionnelle en matière d'action rapide et de mesures d'anticipation, d'approches à dimension nutritionnelle et de protection sociale réactive face aux chocs, tout en complétant les mesures de préparation aux situations d'urgence prises par les autorités locales et nationales et d'autres partenaires. Des réserves alimentaires seront constituées au niveau des districts afin de prépositionner des stocks et de réduire les délais d'approvisionnement.

Partenariats

52. Le PAM conclura des accords pluriannuels et établira des plans de travail annuels avec des autorités nationales telles que le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes, le Bureau national de prévention et de gestion des situations d'urgence et le Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme, ainsi qu'avec les autorités locales.
53. Il mènera ses activités conformément au mécanisme de crise national, dirigé par le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes et le Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme. Il travaillera également en collaboration avec le Gouvernement, le module de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, le module de la nutrition et le groupe de travail national sur l'assistance monétaire.
54. Enfin, il collaborera avec d'autres entités des Nations Unies et avec des institutions financières internationales (notamment la Banque mondiale) pour aider le Gouvernement à mettre en application des systèmes de protection sociale qui sont inclusifs, fondés sur les droits humains, réactifs face aux chocs et à dimension nutritionnelle et qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes.

Hypothèses

55. Des chocs climatiques et socioéconomiques continueront à se produire.
56. Le Gouvernement demandera au PAM de venir en aide aux populations touchées par des chocs et la situation sera propice au renforcement des capacités gouvernementales et à une plus grande prise en main des programmes d'assistance et d'aide alimentaire d'urgence par les pouvoirs publics.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

57. Le PAM transférera progressivement la direction de ses programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence au Gouvernement, tout en veillant à ce que les capacités techniques et financières des institutions gouvernementales et des partenaires d'exécution soient renforcées grâce au soutien apporté au titre de l'effet direct 4 du PSP.

Effet direct 2 du PSP: D'ici à 2030, les groupes à risque ciblés à Madagascar, en particulier les jeunes enfants ainsi que les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, sont intégrés au dispositif national de protection sociale et voient leur situation s'améliorer sur les plans de la nutrition et de l'éducation, ce qui contribue à favoriser le développement du capital humain

58. Mettant l'accent sur le renforcement de la résilience, les activités menées au titre de cet effet direct du PSP aident le Gouvernement à lutter contre la malnutrition et à la prévenir en milieu urbain ou rural, en particulier grâce à l'alimentation scolaire. Le PAM cherche à prévenir la malnutrition au moyen de structures communautaires et de mécanismes nationaux de protection sociale; il crée ainsi un filet de sécurité à l'intention des ménages, qui renforce leur résilience future et favorise en fin de compte le développement du capital humain.
59. Cet effet direct du PSP contribue à la réalisation de la cible 2 de l'ODD 2 ainsi que de la cible 3 de l'ODD 1, de la cible 1 de l'ODD 4 et de la cible 5 de l'ODD 5.

Effet direct stratégique du PAM

60. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

61. L'effet direct 2 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

62. Cet effet direct du PSP contribuera à répondre à la priorité stratégique 2 ("Assurer le développement du capital humain") du Plan-cadre de coopération et à mettre en œuvre la politique nationale de protection sociale, notamment la stratégie nationale de protection sociale pour 2024–2028 et le Plan national d'action multisectorielle pour la nutrition 2022-2026.

Produits escomptés

63. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP:
- Produit 2.1: Les enfants scolarisés dans les écoles primaires ciblées reçoivent tous les jours un repas nutritif et recueillent les fruits de la mise en place de plateformes numériques qui permettent d'accéder à des services complémentaires à dimension nutritionnelle et à un ensemble d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, conçues pour améliorer et maintenir chez ces enfants la consommation d'aliments nutritifs et les aider à obtenir de meilleurs résultats sur le plan de l'éducation.
 - Produit 3.1: Afin de prévenir la dénutrition et d'améliorer l'état nutritionnel, des transferts de ressources suffisants ou un ensemble intégré de services de nutrition adéquats et fournis en temps utile, qui comprennent des produits nutritionnels spécialisés et des activités visant à faire évoluer la société et les comportements, sont assurés au profit des personnes ciblées exposées au risque de malnutrition en milieu urbain ou rural, notamment les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescentes et les enfants.

Activités essentielles

Activité 2: Fournir aux filles et aux garçons des repas scolaires nutritifs, de qualité, sûrs et préparés à partir de produits locaux ou régionaux

64. En tant que principal partenaire du programme national de repas scolaires du Gouvernement, le PAM continuera d'aider ce dernier à fournir aux enfants des repas diversifiés, nutritifs et de qualité, afin d'améliorer leur assiduité, de réduire leur taux d'abandon et de contribuer à améliorer leur nutrition. En cas de situation d'urgence soudaine, le PAM sera prêt à fournir des repas scolaires ou des rations à emporter dans les zones touchées par un choc.
65. Dans le cadre du modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale, le PAM assurera aux écoles des transferts de type monétaire, en sus ou à la place des assortiments alimentaires en nature, afin de favoriser l'achat et la consommation d'aliments nutritifs produits localement. Les petits exploitants seront inclus dans la chaîne d'approvisionnement de l'alimentation scolaire utilisant la production locale afin d'améliorer leurs sources de revenus, en mettant l'accent sur l'émancipation économique des femmes (au titre de l'effet direct 3 du PSP).
66. En encourageant l'utilisation de l'énergie verte dans les écoles, et dans le cadre d'initiatives d'éducation environnementale à l'intention des enfants, des parents et des enseignants, le PAM s'efforcera de réduire au minimum l'impact de l'utilisation de bois de feu sur les ressources naturelles locales et d'améliorer la durabilité environnementale.

67. Par le biais de la plateforme d'alimentation scolaire, le PAM et ses partenaires assureront des services nutritionnels complémentaires, parmi lesquels: le déparasitage; un appui concernant l'eau, l'assainissement et l'hygiène; des activités visant à faire évoluer la société et les comportements. On aura recours à des campagnes et des sessions d'information pour aborder avec tact les questions du mariage des enfants et de la violence sexiste.

Activité 3: Assurer des services de nutrition au profit des groupes à risque – en particulier, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescentes, les enfants et les personnes touchées par le VIH et la tuberculose – afin de prévenir toutes les formes de malnutrition en adoptant une approche communautaire multisectorielle dans le domaine de la nutrition et en tirant parti de la mise en œuvre du plan national d'action multisectorielle pour la nutrition

68. Afin de contribuer à prévenir la malnutrition parmi les groupes à risque, comme les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescentes et les enfants de moins de 5 ans, le PAM développera son approche communautaire et son ensemble intégré d'activités nutritionnelles comprenant des aliments nutritifs spécialisés, des transferts de type monétaire, le dépistage de la malnutrition et la transmission des cas de malnutrition aiguë, ainsi que la promotion de pratiques nutritionnelles essentielles.
69. Conformément à la stratégie nationale de protection sociale, le PAM fournira une assistance sous forme de vivres et d'espèces, tenant compte de la problématique femmes-hommes et non assortie de conditions, aux groupes vulnérables, notamment les personnes vivant avec le VIH, les patients atteints de tuberculose, les personnes âgées et les personnes handicapées. Dans la mesure du possible, les bénéficiaires seront sélectionnés à l'aide du registre unique.

Partenariats

70. Le PAM travaillera en partenariat avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, le Ministère de l'éducation nationale, l'Office national de nutrition relevant du cabinet du Premier Ministre et la Banque mondiale, afin d'élargir la couverture du programme d'alimentation scolaire. Le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale du Travail chercheront à établir des liens entre la production locale et l'alimentation scolaire, en s'attachant à favoriser l'émancipation économique des femmes. Le PAM collaborera avec le Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme et l'UNICEF pour mettre en œuvre les activités relatives aux filets de sécurité et travaillera en partenariat avec le Ministère de la santé publique et l'Office national de nutrition pour la prévention de la malnutrition.
71. La collaboration avec d'autres entités des Nations Unies et d'autres partenaires facilitera l'accès à des services complémentaires, tels que la prévention des maladies et les services relatifs à l'eau, l'assainissement et la santé, et favorisera l'établissement de liens avec la production locale.
72. Le PAM collaborera avec ses partenaires dans le cadre de la Coalition pour l'alimentation scolaire afin d'élaborer une stratégie permettant de tirer parti de l'initiative de financement durable.
73. La société civile, le secteur privé, les établissements universitaires et la plateforme du mouvement Renforcer la nutrition prendront part à la transposition à plus grande échelle des approches communautaires en matière de nutrition.

Hypothèses

74. Le PAM mobilisera un financement pluriannuel suffisant pour accroître le nombre d'écoles et d'enfants ciblés. Les écoles restent accessibles et ouvertes.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

75. Des efforts seront déployés pour renforcer les capacités institutionnelles au titre de l'effet direct 4 du PSP, s'agissant notamment de l'obligation de rendre des comptes et des rapports à établir sur l'utilisation des fonds, ce qui à long terme facilitera le transfert progressif des activités aux pouvoirs publics.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, les communautés ciblées à Madagascar bénéficient de systèmes alimentaires productifs, inclusifs et durables, qui contribuent à améliorer la diversité de l'alimentation, les moyens d'existence et la résilience face aux chocs, en particulier les chocs climatiques et économiques

76. Le PAM vise à mettre en place un programme intégré progressif qui renforce la résilience des filières face aux chocs. Une approche systémique sera appliquée pour rétablir le potentiel productif, améliorer l'accès aux marchés et encourager la consommation d'aliments nutritifs. Une évaluation continue, un apprentissage axé sur les résultats et des améliorations fondées sur des données factuelles seront indispensables pour garantir l'évolutivité et l'efficacité du programme, s'agissant de renforcer la résilience et la sécurité alimentaire.
77. L'effet direct 3 du PSP contribue principalement à la réalisation de la cible 4 de l'ODD 2 ainsi qu'à celle des ODD 1, 4, 5, 13 et 16.

Effet direct stratégique du PAM

78. L'effet direct 3 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

79. L'effet direct 3 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

80. Les activités relevant de cet effet direct du PSP contribuent à répondre aux priorités stratégiques 3 ("Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive") et 4 ("Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement") du Plan-cadre de coopération; elles contribuent également à la mise en œuvre des politiques relatives au développement, à la résilience et au climat, notamment les suivantes: Plan Émergence Madagascar, Stratégie intégrée de développement du Grand Sud, Plan de relèvement et résilience du Grand Sud, Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique et d'atténuation (2012-2025) et Plan national d'adaptation au changement climatique.

Produits escomptés

81. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 3 du PSP:
- Produit 4.1: Les agriculteurs ciblés, y compris les femmes, les jeunes et les autres groupes de population à risque, disposent d'outils et de pratiques susceptibles de s'adapter au climat, de services financiers et d'un appui en matière de filières, qui leur donnent accès à des moyens d'existence et à des débouchés économiques plus diversifiés, renforcent leur résilience face aux chocs et améliorent la disponibilité d'aliments nutritifs.
 - Produit 4.2: Les femmes et les hommes des communautés ciblées bénéficient sur un pied d'égalité d'activités intégrées visant à faire évoluer la société et les comportements, qui contribuent à promouvoir une alimentation saine et stimulent la demande et la consommation d'aliments nutritifs, tout en luttant contre les normes sociales et sexistes discriminatoires.

- Produit 4.3: Les petits exploitants agricoles, les organisations d'agriculteurs et les acteurs des filières dans les communautés ciblées sont dotés des moyens nécessaires pour accéder aux marchés informels, formels et institutionnels, y compris aux initiatives axées sur l'alimentation scolaire utilisant la production locale.
- Produit 4.4: Les communautés ciblées disposent d'un réseau routier, d'infrastructures et de services de transport améliorés qui facilitent leur accès aux marchés.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir une assistance aux petits exploitants agricoles et aux acteurs des filières, en particulier les femmes et les jeunes, en mettant à disposition des technologies novatrices, des compétences, des outils de financement, des débouchés rémunérateurs, des techniques de gestion après récolte et d'apport de valeur ajoutée et des possibilités de création d'actifs intégrant les questions environnementales, dans le but de promouvoir des filières d'aliments nutritifs résilientes et l'adoption de moyens d'existence diversifiés et susceptibles d'être adaptés à l'évolution du climat

82. *Préparation.* Le fait de permettre aux petits exploitants d'accéder à des installations de stockage et des systèmes de gestion, y compris des réserves communautaires de céréales et des outils de gestion après récolte, facilitera le prépositionnement de vivres en vue de se préparer aux chocs.
83. *Financement des risques.* Le PAM facilitera l'accès aux services relatifs au climat, mettra en œuvre des mesures d'anticipation et aura recours à la macro-assurance et à d'autres outils novateurs de financement de l'action climatique, afin d'atténuer les risques liés au climat grâce à une stratégie de financement de la gestion des risques de catastrophe associant divers instruments en la matière. Il appuiera la participation du Gouvernement à la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, au groupe de travail technique correspondant et aux politiques d'assurance souveraine, afin d'étendre la couverture des risques climatiques.
84. *Inclusion financière numérique.* Le PAM aura recours à des transferts de type monétaire et favorisera l'accès à des produits financiers tels que l'assurance et l'épargne pour faciliter l'intégration de la population – des femmes en particulier – dans l'économie numérique. L'approche intégrée adoptée par le PAM permettra d'établir un lien entre l'accès à ces services financiers et les activités qui aident les petits exploitants à accéder aux marchés, afin de renforcer la résilience des ménages et des communautés.
85. *Renforcement de la résilience.* Suivant le modèle de la transformation rurale rapide, les communautés des zones exposées à l'insécurité alimentaire, les femmes et les jeunes en particulier, bénéficieront d'une assistance assortie de conditions pour des activités de création d'actifs et de remise en état de l'environnement et recevront une formation en matière d'agriculture intelligente face au climat, de pratiques de gestion des ressources naturelles et de diversification des moyens d'existence.
86. *Filières durables.* Le PAM créera des débouchés économiques, ou les améliorera, à l'intention des communautés rurales, en fournissant des ressources et un appui technique aux parties prenantes des filières alimentaires. Cela facilitera la mise en place de systèmes alimentaires résilients et durables. L'approche adoptée pour développer les filières visera à: renforcer les modèles de production durables; faciliter le regroupement; améliorer le traitement, la qualité et la sécurité sanitaire des produits alimentaires; réduire les pertes après récolte. Dans ce contexte, le PAM renforcera également la capacité des petits exploitants à réduire au minimum les pertes après récolte, afin d'améliorer leur résilience face aux chocs. Il tirera parti de ses partenariats avec le Gouvernement, les institutions financières internationales et d'autres partenaires gouvernementaux pour mettre en place, remettre en état et entretenir des infrastructures essentielles, notamment des infrastructures de transport, des

unités de transformation des aliments¹⁵ et des chambres froides. Ces activités permettront de transporter de manière plus efficace les denrées produites par les agriculteurs, de réduire les pertes, d'augmenter les revenus et d'améliorer l'accès des communautés rurales aux services. Dans le cadre de cette approche, le PAM préconisera d'adopter des solutions propres et durables en matière d'énergie afin d'améliorer la gestion des ressources naturelles, de diversifier davantage les revenus et d'avoir recours à des pratiques culinaires plus sûres.

87. *Accès aux marchés.* Le PAM facilitera l'accès des petits exploitants aux marchés par le biais de partenariats avec le secteur privé et de marchés institutionnels et communautaires comme les réserves de céréales. Il aidera les organisations locales d'agriculteurs à établir des liens entre les petits exploitants et le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, conformément à l'activité 2. Les achats locaux et interrégionaux renforceront la résilience des systèmes alimentaires nationaux et infranationaux, tandis que les initiatives d'inclusion numérique entreprises par le PAM faciliteront la mise en place de plateformes numériques d'information permettant d'améliorer l'échange de renseignements sur les marchés locaux.

Partenariats

88. Le PAM travaillera en partenariat avec: les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie, de l'eau, de la numérisation et de la planification; les entités responsables de la préparation aux risques de catastrophe (le Bureau national de prévention et de gestion des situations d'urgence et le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes); l'Office national de nutrition, ainsi que d'autres entités gouvernementales, à l'appui de systèmes alimentaires productifs, inclusifs, durables et porteurs de transformations. Il participera avec ses partenaires, notamment d'autres entités des Nations Unies, à des initiatives comme la "zone de convergence", en vue de mettre en œuvre la feuille de route nationale concernant les systèmes alimentaires durables. La priorité sera accordée à l'intégration avec l'initiative de transformation rurale rapide et aux autres structures qui permettent d'accéder à de multiples services.
89. Les partenariats entre les organismes ayant leur siège à Rome seront renforcés dans le cadre du plan de travail PAM-FAO révisé et de la collaboration en cours entre le PAM et le Fonds international de développement agricole (FIDA) concernant l'appui aux filières et l'assurance contre les risques climatiques, dans le but d'accroître la productivité des agriculteurs et de favoriser les systèmes alimentaires résilients, l'aménagement des paysages et l'accès des petits exploitants aux marchés.
90. Le PAM collaborera avec d'autres entités des Nations Unies comme l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé, afin d'assurer la complémentarité avec les services sociaux et les interventions conjointes relatives aux filières, ce qui renforcera ses initiatives d'autonomisation des femmes et des jeunes prévues au titre de cet effet direct.

Hypothèses

91. Un financement pluriannuel sera obtenu pour garantir la pérennisation des activités qui exigent un soutien sur une période prolongée.
92. Les progrès ne seront pas compromis par des chocs importants tant que la résilience ne sera pas concrétisée.

¹⁵ Les unités de transformation des aliments sont des installations de production à petite échelle qui servent de plateformes pour la transformation de matières agricoles brutes en produits consommables.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

93. Le PAM prévoit d'intégrer progressivement ses interventions dans les systèmes nationaux en appuyant les politiques gouvernementales et en renforçant les capacités aux niveaux des communautés, des ménages et des individus, afin de faciliter la création de débouchés commerciaux et la gestion efficace des actifs agricoles et des ressources naturelles. Une stratégie de transition fondée sur des données factuelles sera élaborée, sur la base de l'évaluation décentralisée et de l'analyse du rapport coûts-avantages et du retour sur investissement portant sur les sites de mise en œuvre de l'initiative de transformation rurale rapide, prévues en 2024.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, le Gouvernement et les parties prenantes nationales disposent de capacités améliorées pour gérer des programmes axés sur l'alimentation et la nutrition, des systèmes de protection sociale et des dispositifs de préparation aux situations d'urgence et d'intervention rapide, qui sont équitables et inclusifs

94. Le PAM collaborera avec le Gouvernement et les autres parties prenantes pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre continues de politiques et de plans nationaux ainsi qu'une meilleure coordination entre les divers secteurs. Une stratégie de renforcement des capacités du pays permettra de structurer et d'échelonner les activités du PSP conçues pour renforcer les systèmes et les programmes nationaux. Le PAM encouragera le transfert de connaissances et d'assistance technique dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.
95. Cet effet direct du PSP contribue à la réalisation de la cible 9 de l'ODD 17, de la cible 2 de l'ODD 1, de la cible 1 de l'ODD 2, de la cible c de l'ODD 5, des cibles 1 et 2 de l'ODD 13 et de la cible 6 de l'ODD 17.

Effet direct stratégique du PAM

96. L'effet direct 4 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

97. L'effet direct 4 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

98. Cet effet direct du PSP contribuera à répondre aux priorités stratégiques 2 ("Assurer le développement du capital humain") et 4 ("Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement") du Plan-cadre de coopération, et il est conforme aux engagements énoncés dans la Politique générale de l'État et le Plan Émergence Madagascar. Il concorde également avec d'autres politiques et plans de développement pertinents, tels que le plan national pour l'éducation, la stratégie nationale d'alimentation scolaire utilisant la production locale, le plan pour l'environnement et le plan de développement pour le sud du pays.

Produits escomptés

99. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 4 du PSP:
- Produit 5.1: Les institutions nationales et les parties prenantes accèdent plus facilement à des outils intégrés, s'agissant du climat, de l'agriculture, de la vulnérabilité et des données socioéconomiques, à des fins de préparation, d'alerte rapide et d'amélioration de la conception et de la mise en œuvre des programmes.
 - Produit 5.2: Le Gouvernement dispose de moyens renforcés pour concevoir et mettre en œuvre ses stratégies de protection sociale, y compris une protection sociale réactive face aux chocs destinée aux populations rurales et urbaines.

- Produit 5.3: Les autorités locales et nationales et les parties prenantes disposent de moyens renforcés pour mettre en œuvre des politiques et des programmes, notamment dans les domaines de la nutrition, de l'alimentation scolaire et de la transformation rurale, et pour prendre systématiquement en compte la problématique femmes-hommes.
- Produit 5.4: Le Gouvernement et les parties prenantes du secteur privé disposent de moyens renforcés pour transformer et fournir des aliments enrichis de qualité.
- Produits 5.5: Les institutions nationales et les parties prenantes tirent profit de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, qui leur permettent d'améliorer leurs capacités et leurs connaissances en vue de renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à la réalisation de l'objectif consistant à éliminer la faim et des autres ODD.

Activités essentielles

Activité 5: Fournir au Gouvernement et aux partenaires une assistance technique et assurer à leur profit le transfert de connaissances en matière de préparation aux situations d'urgence, d'action immédiate, de réduction des risques de catastrophe et de programmes adaptables et réactifs face aux chocs, aux fins de la conception, de la coordination et de la mise en œuvre de politiques et de programmes nationaux de développement, notamment grâce à la production de données factuelles

100. *Renforcement des capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.* Le PAM renforcera la capacité du Gouvernement et des autres partenaires à mettre en œuvre des activités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, en particulier dans les domaines de la conception des programmes et de la gestion des chaînes d'approvisionnement.
101. *Coordination des activités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.* Le PAM renforcera les capacités techniques du comité d'évaluation de la vulnérabilité de Madagascar, des comités publics de coordination et d'autres fournisseurs de données. Cela suppose de mettre à profit les compétences techniques du PAM en matière de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'analyse de la vulnérabilité en milieu urbain et de coordination.
102. *Amélioration de la prise de décisions étayée par des données factuelles.* Le PAM renforcera la capacité des autorités, nationales et décentralisées, à utiliser l'analyse de la vulnérabilité multidimensionnelle, les systèmes d'alerte rapide multisectoriels, la gestion de l'information et la collecte de données à distance permettant d'obtenir des données en temps réel, afin d'améliorer les programmes tenant compte de la problématique femmes-hommes et la mise en œuvre. Cette initiative améliorera les capacités du Gouvernement en matière de ciblage, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, tout en facilitant l'adaptation des programmes.
103. *Renforcer la protection sociale et l'inclusion.* Avec le concours de l'UNICEF et de la Banque mondiale, le PAM aidera le Gouvernement à améliorer le système national de protection sociale. Cela suppose de mettre au point un registre social unique et de recommander d'utiliser des critères d'inclusion et un ciblage fondé sur la vulnérabilité pour s'assurer que les prestations accordées sont équitables, y compris en milieu urbain.

104. *Alimentation scolaire.* Le PAM facilitera la mise en œuvre de la stratégie nationale d'alimentation scolaire et favorisera le recours au modèle utilisant la production locale, par le biais d'un forum national de collaboration sur les repas scolaires avec le concours des pouvoirs publics. Il aidera le Gouvernement à mener une analyse en suivant l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation, à élaborer une feuille de route en matière de politiques et à renforcer la gouvernance, l'innovation et la numérisation, et la viabilité financière, ainsi qu'à assurer la mise en place et l'exécution du programme national d'alimentation scolaire sur le plan technique. Cela permettra de jeter les bases d'un éventuel transfert (après la période couverte par le présent PSP) du programme d'alimentation scolaire au Ministère de l'éducation nationale.
105. *Renforcer les capacités en matière de nutrition.* Le PAM renforcera les capacités relatives aux systèmes nationaux dans le domaine de la nutrition, en particulier celles de l'Office national de nutrition, aux fins de l'application de la politique et du plan multisectoriel nationaux en matière de nutrition.
106. *Transformation rurale et émancipation économique des femmes.* Le PAM renforcera la capacité des ministères, aux niveaux national et décentralisé, à mettre en œuvre une feuille de route sur les systèmes alimentaires durables, concernant des activités telles que la diversification des moyens d'existence, l'intégration de la gestion de l'eau dans l'aménagement des paysages, et les solutions d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets.
107. *Enrichissement des aliments et participation du secteur privé.* Le PAM renforcera les capacités du pays en matière d'enrichissement des aliments et de transformation des aliments complémentaires, en collaboration avec le ministère chargé de superviser l'industrie alimentaire et le secteur privé (y compris la plateforme du mouvement Renforcer la nutrition).
108. *Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire.* Tirant parti de ses accords de coopération existants et en concluant de nouveaux, le PAM facilitera le partage des compétences techniques, en particulier dans des domaines tels que la réduction des risques de catastrophe et la préparation, l'administration des systèmes de protection sociale et les initiatives liées à l'agriculture et aux systèmes alimentaires. Ces initiatives englobent la collaboration avec des structures régionales, notamment la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Partenariats

109. Avec le concours de la Banque mondiale et de l'UNICEF, le PAM collaborera avec le Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme au niveau stratégique, afin de renforcer le système de protection sociale.
110. Les partenariats avec les autres organismes ayant leur siège à Rome seront consolidés afin de garantir la cohérence du soutien apporté aux activités de renforcement de la résilience et à l'approche des filières mise en œuvre avec le Ministère de l'agriculture et de l'élevage. Le PAM collaborera avec l'Organisation internationale du Travail au sujet des moyens d'existence durables et avec le Fonds des Nations Unies pour la population dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.
111. Il collaborera avec la FAO, le FIDA et la Banque mondiale pour créer des synergies dans les domaines de la résilience et de la diversification des aliments.
112. Le PAM mènera une action concertée avec le secteur privé, la société civile (y compris les organisations communautaires et les organisations de femmes) et d'autres parties prenantes pour les encourager à collaborer avec le Gouvernement.

Hypothèses

113. Les engagements pris par le Gouvernement en faveur des stratégies nationales sont maintenus après les élections prévues fin 2023.
114. La mobilisation et les financements obtenus par le PAM sont suffisants pour mener à bien les activités prévues au titre de cet effet direct du PSP.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

115. Le PAM veillera à ce que le Gouvernement dispose de capacités institutionnelles améliorées lui permettant de concevoir, planifier et mettre en œuvre des programmes, en vue de faciliter une transition viable vers une prise en charge par les instances nationales.

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les pouvoirs publics et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement à Madagascar accèdent plus facilement à des services délégués ou à des services à la demande, et recueillent les fruits de solutions novatrices qui permettent d'apporter en temps voulu une assistance d'un bon rapport coût-efficacité

116. L'effet direct 5 du PSP met en évidence le rôle que joue le PAM dans la fourniture efficace de l'assistance, y compris après un choc, et dans le renforcement des capacités du Gouvernement et des partenaires dans les domaines du transport, de la logistique, des achats, de l'administration, de l'infrastructure, des solutions numériques, des télécommunications et de l'analyse des données.
117. L'effet direct 5 du PSP contribue à la réalisation de la cible 16 de l'ODD 17, de la cible 2 de l'ODD 1, des cibles 1 et c de l'ODD 9, de la cible 2 de l'ODD 10 et de la cible 7 de l'ODD 16.

Effet direct stratégique du PAM

118. L'effet direct 5 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

119. L'effet direct 5 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

Harmonisation avec les priorités nationales

120. L'effet direct 5 du PSP est conforme au Plan Émergence Madagascar et à la stratégie du Gouvernement qui vise à améliorer l'accès aux zones reculées et aux régions touchées par un conflit et à surmonter les difficultés logistiques et opérationnelles, afin que l'assistance humanitaire soit livrée de manière efficace.

Produits escomptés

121. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 5 du PSP:
- Produit 6.1: Les pouvoirs publics ainsi que les acteurs de l'aide humanitaire et du développement ont accès à des services logistiques, et les utilisent, en vue d'assurer des interventions et des services plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnés.
 - Produit 7.1: Les pouvoirs publics ainsi que les acteurs de l'aide humanitaire et du développement bénéficient des services de télécommunications fournis à moindre coût par le PAM, qui permettent d'assurer l'assistance rapidement et de manière efficace.
 - Produit 8.1: Les pouvoirs publics ainsi que les acteurs de l'aide humanitaire et du développement tirent profit de la mise à disposition en temps voulu et à moindre coût des services fournis par le Service aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, qui permettent de livrer l'assistance rapidement et de manière efficace.

- Produit 9.1: Les populations touchées par une crise qui sont ciblées par les partenaires de l'aide humanitaire et du développement reçoivent une assistance vitale grâce à la mise à disposition de services à la demande et de compétences spécialisées.

Activités essentielles

Activité 6: Fournir des services de logistique et de coordination à la communauté humanitaire et aux partenaires au moyen du module de la logistique

122. Le PAM continuera d'assurer la coordination et de prêter son concours, s'agissant de faciliter les services logistiques communs (voie maritime et routière et entreposage) et de renforcer les moyens logistiques du Gouvernement et des partenaires aux fins de l'assistance humanitaire. Il mènera ses activités dans le cadre de groupes de travail régionaux sur la logistique, qui comprennent des partenaires de l'aide humanitaire, des structures gouvernementales et des entités du secteur privé, afin de superviser les opérations locales, de remédier aux goulets d'étranglement et d'atténuer les difficultés liées aux infrastructures.

Activité 7: Fournir des services de télécommunications aux partenaires gouvernementaux ainsi qu'aux partenaires de l'aide humanitaire et du développement afin de faciliter leurs interventions d'assistance de manière efficace et rapide

123. Le PAM mettra en œuvre à l'intention des partenaires gouvernementaux et des partenaires humanitaires une série complète d'initiatives et de services relatifs aux technologies de l'information, comprenant des systèmes de communications d'urgence, des applications mobiles pour assurer une distribution efficace de l'aide et des systèmes de paiement numériques sécurisés, afin de rationaliser les opérations de secours pendant les crises. Grâce à un appui à la création de plateformes de formation en ligne et d'enseignement, les populations déplacées pourront accéder à des ressources éducatives.

Activité 8: Assurer des services de transport aérien et des opérations aériennes au profit des partenaires gouvernementaux et des partenaires humanitaires afin de faciliter l'accès aux zones d'intervention humanitaire

124. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies continue de jouer un rôle essentiel pour assurer des interventions rapides, sûres, efficaces et économiques dans le sud de Madagascar, en particulier dans les zones difficiles d'accès; il livre le fret léger et procède à des évacuations pour des raisons médicales ou de sécurité. Le PAM remettra également en état les infrastructures aéroportuaires, si nécessaire.
125. Pour surmonter les obstacles qui entravent l'accès humanitaire par voie aérienne et trouver des solutions durables, le PAM renforcera les capacités des partenaires locaux, en particulier les autorités de l'aviation civile, les exploitants locaux et les prestataires. Cela suppose d'élaborer des cadres réglementaires, des procédures et un mécanisme de gestion des risques.

Activité 9: Assurer la prestation de services à la demande et mettre des compétences spécialisées à la disposition des partenaires de l'aide humanitaire et du développement afin de faciliter leurs interventions d'assistance de manière efficace et rapide

126. Le PAM fournira aux partenaires humanitaires et au Gouvernement, aux niveaux régional et municipal, des services à la demande qui n'entrent pas dans le cadre des prestations de services découlant de son mandat. Il peut par exemple s'agir d'entreposage, de transport, de transport maritime côtier et de processus liés aux achats, selon ce qui sera demandé. Il renforcera également la capacité des partenaires et du Gouvernement à fournir une assistance en temps voulu et de manière efficace.

Partenariats

127. Le PAM travaillera en partenariat avec le Département chargé de la gestion des catastrophes, l'Agence nationale des réserves alimentaires, les ministères compétents, d'autres entités des Nations Unies, des ONG ainsi que des exploitants d'entrepôts, des transporteurs et des opérateurs de logistique privés.
128. Il collaborera avec des entités publiques telles que le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes ainsi que l'Autorité des aéroports et l'Autorité de l'aviation civile de Madagascar.
129. Le PAM collaborera avec des institutions financières internationales dans le domaine de la transformation des infrastructures afin d'améliorer la sécurité alimentaire et l'accès aux marchés.

Hypothèses

130. Le Gouvernement, les partenaires, les acteurs humanitaires et les partenaires du secteur privé continueront de solliciter des services concernant les télécommunications, les chaînes d'approvisionnement et les transports. En outre, les structures et systèmes nationaux et infranationaux de coordination resteront en mesure de faciliter la prestation de ces services.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

131. Le PAM s'emploiera à améliorer les capacités et la coordination des partenaires par le biais de plateformes qui facilitent le contrôle. Il n'est pas prévu de transférer l'ensemble des responsabilités au Gouvernement et aux partenaires pendant la période d'exécution de cinq ans du PSP, en raison de l'insuffisance des structures et des capacités à Madagascar.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

132. Au cours de la mise en œuvre du présent PSP, le PAM viendra en aide à plus de 3,9 millions de bénéficiaires "uniques" (voir l'annexe II); 50,7 pour cent d'entre eux seront des femmes et des filles et 49,3 pour cent des hommes et des garçons.
133. Au titre de l'effet direct 1 du PSP, il fournira une assistance alimentaire à plus de 2,8 millions de personnes, qui sera complétée par des services et un appui en matière de nutrition, des activités visant à faire évoluer la société et les comportements et la remise en état des actifs. Les interventions face à une crise s'appuieront sur des analyses de la vulnérabilité et du ciblage effectuées en coordination avec le Gouvernement et les autres partenaires.
134. Au titre de l'effet direct 2 du PSP, le PAM fera en sorte qu'environ 1 million de personnes, notamment des personnes à risque, reçoivent une assistance alimentaire et nutritionnelle, y compris par le biais du système national de protection sociale. Des repas scolaires seront servis à plus de 752 000 filles et garçons.
135. Au titre de l'effet direct 3 du PSP, il viendra en aide à plus de 763 065 petits exploitants et acteurs des filières à la faveur d'activités de remise en état et de création d'actifs et de pratiques agricoles améliorées; il encouragera l'acquisition de connaissances financières élémentaires et améliorera la résilience face aux chocs. Ces activités portent sur l'accès aux marchés, les infrastructures et les unités de transformation des aliments.
136. Le ciblage sera fondé sur des évaluations conjointes de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisées avec le comité d'évaluation de la vulnérabilité de Madagascar. Des codes de conduite signés avec les dirigeants des communautés permettront de réduire les erreurs et de favoriser un ciblage inclusif, en particulier pour les groupes à risque.

4.2 Transferts

137. Les modalités de transfert seront choisies sur la base d'une évaluation complète du fonctionnement des marchés, des infrastructures, des préférences des bénéficiaires et des exigences des donateurs et d'une analyse approfondie des risques, s'agissant notamment de la cohésion sociale et des considérations liées au principe consistant à "ne pas nuire". Dans le cadre de cette analyse, on prendra en compte la faisabilité, le bien-fondé, l'efficacité, l'égalité des sexes et la sécurité des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Les interventions sous forme monétaire seront accompagnées d'un suivi régulier des prix et les possibilités de recourir davantage à des transferts de type monétaire seront étudiées dans la mesure du possible.
138. Tous les transferts comprendront des activités visant à faire évoluer la société et les comportements afin de promouvoir des bonnes pratiques en matière de santé et de nutrition. On aura recours à la plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts pour l'enregistrement afin d'éviter le double comptage et d'améliorer le suivi, tout en s'employant à passer au registre social unique.
139. Au titre de l'activité 2, le PAM assurera des transferts à la fois en nature et de type monétaire à l'intention des écoles, en privilégiant progressivement les transferts de type monétaire. Cette réorientation laissera une plus grande marge de manœuvre aux écoles pour les achats et l'élaboration des menus, tout en ouvrant la voie au transfert futur des interventions.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

140. Le PAM mènera une opération de planification stratégique des effectifs afin de déterminer les modifications à apporter sur le plan structurel et en matière de personnel pour répondre aux priorités stratégiques du PSP. Des examens de l'adaptation structurelle seront réalisés en vue de déceler les éventuelles lacunes sur le plan structurel ou concernant le personnel, tandis qu'une évaluation des besoins d'apprentissage permettra de définir les besoins en matière de renforcement des capacités du personnel, en vue d'améliorer la performance de l'organisation.
141. Conformément à sa politique en matière de sécurité et de santé sur les lieux de travail, le PAM participera à des activités conjointes de promotion de la santé de son personnel et du personnel des organismes partenaires.
142. Une intervention d'urgence de grande ampleur exigerait la mobilisation immédiate de renforts.

4.4 Partenariats

143. Conformément aux priorités du Plan-cadre de coopération, le PAM recherchera des possibilités d'action de sensibilisation et de programmation conjointes avec d'autres entités des Nations Unies et avec des institutions financières internationales. Il mettra à profit son savoir-faire concernant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ainsi que ses centres d'excellence, tout en renforçant sa collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, conformément à la réforme du système des Nations Unies pour le développement.
144. Le PAM élaborera des stratégies de mobilisation de ressources auprès des donateurs habituels, des donateurs non habituels, notamment les nouveaux donateurs, et du secteur privé, et étudiera la possibilité de faire appel à des flux de financement thématiques comme le financement de l'action climatique et d'autres solutions de financement novatrices.

145. Il exploitera également les possibilités de financement par des institutions multilatérales comme la Banque africaine de développement, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, en mettant l'accent sur les moyens de renforcer la résilience et d'assurer un développement durable afin de favoriser des changements profonds et des stratégies de retrait. De nouveaux domaines d'intérêt mutuel seront étudiés avec les institutions financières internationales, y compris les interventions face à une situation d'urgence et la réduction des risques de catastrophe, et les liens avec le secteur privé seront renforcés en vue de mobiliser sur le long terme des compétences spécialisées et des investissements allant au-delà des activités prévues au titre de la responsabilité sociale des entreprises.
146. En tant que membre actif de l'équipe de pays des Nations Unies et de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, le PAM participe à divers groupes de travail thématiques et codirige le module de la sécurité alimentaire et du secteur agricole avec la FAO. La collaboration en cours concerne les activités d'alimentation scolaire avec l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et l'amélioration des moyens d'existence et des systèmes alimentaires avec la FAO.
147. Le PAM réduira et rationalisera les activités de ses partenaires coopérants, établira des relations durables en matière de résilience et de protection sociale et donnera plus de responsabilités aux ONG locales et aux organismes gouvernementaux. Il sera à la recherche de partenaires spécialisés pour les programmes à dimension nutritionnelle, l'inclusion des personnes handicapées, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, et les initiatives portant sur les connaissances et la recherche.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1. Modalités de suivi et d'évaluation

148. Le PAM mettra en place un système de suivi et d'évaluation fiable, qui tient compte de la problématique femmes-hommes et de l'âge, parfaitement conforme à son Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025 ainsi qu'aux systèmes établis par le pays et le Plan-cadre de coopération.
149. Le PAM élaborera un plan global de suivi, d'examen et d'évaluation, comprenant un suivi périodique et fiable des processus du PSP, un suivi des résultats et la production de données factuelles et prévoyant un examen à mi-parcours du PSP (2026) et une évaluation finale (2027), ainsi qu'une évaluation décentralisée de la réorientation vers une approche associant action humanitaire et développement (fin 2026). En 2024, première année de mise en œuvre du PSP, le PAM prévoit de réaliser une évaluation décentralisée et une analyse des avantages et du retour sur investissement portant sur les sites de mise en œuvre de l'initiative novatrice de transformation rurale rapide, afin d'optimiser les multiples avantages de cette initiative pour les communautés.
150. Des renseignements sur les mécanismes communautaires interorganisations intégrés de remontée de l'information seront largement diffusés au niveau des communautés, ce qui permettra de faire mieux connaître ce programme, d'en améliorer la réactivité et la transparence et d'accroître l'obligation de rendre compte de l'action menée en la matière.
151. Le système actuel de suivi et d'évaluation du Gouvernement sera renforcé afin de mesurer et de suivre les effets directs et les produits grâce à des données ventilées par région, par sexe, par âge et par handicap, qui seront recoupées avec les données de suivi post-distribution, en veillant à leur conformité avec les garanties et les indicateurs transversaux.
152. Le PAM collaborera avec le Groupe intégré de suivi et d'évaluation, en vue de suivre les progrès de la mise en œuvre du système national intégré de suivi et d'évaluation et d'améliorer l'harmonisation entre le Plan-cadre de coopération et les plans nationaux de développement.

5.2 Gestion des risques¹⁶

Risques stratégiques

153. Après les élections de 2023, la transition gouvernementale qui aura lieu en 2024 pourrait entraîner des réorientations des politiques et des changements stratégiques qui auraient une incidence sur les opérations du PAM. Afin d'y remédier, seront menées des initiatives axées sur la consolidation des partenariats existants, la mobilisation de ressources et le renforcement des capacités aux niveaux national et décentralisé.
154. Des déficits de financement et le manque de coordination avec les autres entités des Nations Unies pourraient compromettre la mise en œuvre du PSP et la disponibilité des ressources. Une stratégie en matière de partenariat et un plan d'établissement des priorités ont été élaborés en vue de diversifier les ressources et de renforcer l'action de sensibilisation.
155. Pour atténuer les risques de non-conformité, y compris les pertes financières et les atteintes à la réputation liées à la diffusion volontaire de fausses informations sur le PAM, la direction effectue un examen annuel de l'efficacité de ses contrôles internes, et évalue et suit les risques en permanence.

Risques opérationnels

156. Les inégalités entre les femmes et les hommes, les mariages précoces et la violence sexuelle et sexiste qui persistent mettent en péril la réalisation des ODD et l'exécution du PSP. Avec les partenaires, le Gouvernement et les autres entités des Nations Unies, le PAM élaborera une stratégie visant à renforcer l'aptitude des femmes et des filles à prendre les choses en main, à s'attaquer aux causes profondes de l'exclusion sociale et à faire respecter les normes de protection. La formation améliorée du personnel, l'action de sensibilisation menée auprès des communautés touchées, la supervision des partenaires coopérants et le renforcement des systèmes d'établissement de rapports permettront de répondre aux préoccupations liées au risque d'exploitation et d'atteintes sexuelles.
157. Afin d'atténuer le risque de retard dans les livraisons, le PAM procédera à la planification nécessaire et fera appel au Mécanisme de gestion globale des vivres afin de réduire les délais et de prépositionner des vivres.
158. Le PAM renforcera les capacités techniques et de gestion des partenaires coopérants, effectuera les vérifications d'usage et veillera à la conformité en inscrivant tous les partenaires sur le portail des partenaires de l'Organisation des Nations Unies et en procédant régulièrement à des contrôles ponctuels et à des évaluations de la performance et en organisant des sessions de développement des capacités.
159. Le PAM collaborera avec les administrations locales, les communautés et les organisations, notamment celles qui représentent les personnes handicapées, afin de garantir des procédures de sélection des bénéficiaires inclusives et d'éviter les erreurs d'exclusion.

Risques fiduciaires

160. Pour atténuer les risques liés à la sécurité, le PAM appliquera les normes du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, collaborera avec les autorités nationales et locales, donnera la priorité à la responsabilité à l'égard des populations touchées et mettra en place un mécanisme communautaire solide de remontée de l'information.

¹⁶ Le Bureau du PAM à Madagascar dispose d'un plan d'action pour une plus grande maîtrise des risques qui vise à combler les lacunes détectées et à améliorer l'efficacité avec laquelle sont menées les opérations.

161. Le PAM améliorera les mesures encadrant les transferts monétaires afin de réduire les risques de fraude. Les mesures d'atténuation consistent notamment à effectuer périodiquement des vérifications indépendantes des bénéficiaires, à recourir davantage aux dispositifs de transfert numériques et à appuyer les systèmes de gestion de l'identité des bénéficiaires.

Risques financiers

162. Pour atténuer le risque d'une hausse des prix des produits alimentaires et des carburants, qui aurait une incidence sur les achats, la passation des marchés et les coûts des distributions, le PAM négociera des taux favorables avec les fournisseurs locaux et cherchera à obtenir des remises sur le prix des carburants. Il encouragera les achats locaux afin de réduire au minimum les dépenses liées aux achats internationaux.

5.3 Garanties sociales et environnementales

163. Le PAM encouragera les interventions respectueuses de l'environnement, et veillera à ce que les garanties environnementales soient prises en compte grâce à des activités qui favorisent une agriculture durable et contribuent à la restauration des environnements dégradés.
164. En renforçant la résilience des communautés et des partenaires gouvernementaux, le PAM vise à garantir la dignité des groupes défavorisés et marginalisés, notamment les groupes minoritaires et les personnes handicapées.
165. Les activités du PAM en matière de protection sociale à dimension nutritionnelle et réactive face aux chocs comprendront des mécanismes visant à rendre compte de l'action menée et à garantir la protection et encourageront les approches inclusives et équitables.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

166. Pour financer la mise en œuvre du PSP pendant les cinq années qu'il couvre, le PAM a besoin de 659 millions de dollars, dont 39 pour cent sont destinés aux activités entreprises au titre de l'effet direct 1 – transferts de ressources aux personnes touchées par un choc et mesures d'anticipation. Les transferts relatifs aux systèmes de protection sociale, à l'appui en matière de nutrition et à l'alimentation scolaire au titre de l'effet direct 2 représentent 42 pour cent du budget total. Au titre de l'effet direct 3, 11 pour cent du budget total du PSP sont consacrés au renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles et des parties prenantes des filières. Afin de renforcer les capacités du pays, le PAM allouera 17,4 millions de dollars au titre de l'effet direct 4. Au titre de l'effet direct 5, il consacre 32,6 millions de dollars à l'amélioration de l'accès du Gouvernement et des partenaires à des services délégués ou à des services à la demande.
167. Conformément aux textes en vigueur au PAM, 15 pour cent du budget sont alloués à la promotion de l'égalité femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes.

BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)							
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2024	2025	2026	2027	2028	Total
1	1	54 198 789	63 456 975	52 445 781	48 640 590	39 795 486	258 537 621
2	2	20 885 063	32 839 296	42 470 160	50 626 669	51 977 347	198 798 535
	3	12 161 238	15 673 227	16 295 745	16 631 527	16 642 246	77 403 984
3	4	25 553 245	14 945 464	13 188 903	11 228 845	9 551 061	74 467 518
4	5	3 372 228	3 364 689	3 393 296	3 550 999	3 738 224	17 419 435
5	6	736 539	553 657	558 001	562 065	569 503	2 979 766
	7	889 796	976 484	1 021 314	1 023 359	1 031 366	4 942 320
	8	7 473 287	4 087 207	5 612 044	2 606 907	3 428 686	23 208 132
	9	284 065	297 689	303 715	308 394	313 933	1 507 795
Total		125 554 250	136 194 688	135 288 959	135 179 356	127 047 852	659 265 106

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

168. Les multiples situations d'urgence concomitantes et la réorientation des priorités des donateurs risquent d'entraîner une diminution générale des financements. Une stratégie globale de mobilisation de ressources et de sensibilisation sera poursuivie avec le Gouvernement et les principales parties prenantes. Un plan d'action en matière de partenariat a été élaboré pour aider le bureau de pays à définir les domaines d'intervention et à mettre au point la stratégie de mobilisation de ressources.
169. En cas de déficit de financement, le PAM fera passer la fourniture d'une assistance visant à sauver des vies avant l'appui en faveur des moyens d'existence, des repas scolaires et des autres filets de sécurité. S'il fallait en venir à établir des priorités concernant cette assistance vitale, il pourrait être décidé de réduire la valeur des transferts et d'allouer en priorité les fonds non préaffectés aux interventions face aux crises. Si le PAM ne reçoit pas suffisamment de fonds pour la composante du PSP consistant à "changer la vie", il concentrera et affectera en priorité ses ressources dans les zones les plus vulnérables, tout en atténuant les risques liés à la livraison.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR MADAGASCAR (2024–2028)

ODD 2: Faim zéro**Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation**

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: À Madagascar, les populations touchées par un choc, saisonnier ou autre, se sont préparées et sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats tout au long de l'année

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Les chocs climatiques qui se produisent continuent de correspondre aux tendances récentes et des ressources sont fournies en temps voulu pour pérenniser les activités.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Nombre d'administrations locales ayant mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe conformément aux stratégies nationales et au Cadre de Sendai

Proportion de personnes ayant une alimentation saine et conforme aux recommandations

Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture)

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

1. En prévision des chocs saisonniers ou autres et pour y faire face, fournir aux populations une assistance alimentaire et un appui à la nutrition et aux moyens d'existence, en tirant parti des systèmes nationaux de protection sociale et en améliorant la préparation aux situations d'urgence (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

1.3 Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise vivant dans des zones prioritaires participent à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des activités rémunératrices, qui améliorent leurs moyens d'existence et favorisent un relèvement rapide (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.3 Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise vivant dans des zones prioritaires participent à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des activités rémunératrices, qui améliorent leurs moyens d'existence et favorisent un relèvement rapide (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.3 Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise vivant dans des zones prioritaires participent à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des activités rémunératrices, qui améliorent leurs moyens d'existence et favorisent un relèvement rapide (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2 Les personnes touchées par un choc, saisonnier ou autre, reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs spécialisés en quantité suffisante, destinés à prévenir et à traiter la malnutrition aiguë, et bénéficient également d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

1.2 Les personnes touchées par un choc, saisonnier ou autre, reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs spécialisés en quantité suffisante, destinés à prévenir et à traiter la malnutrition aiguë, et bénéficient également d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

1.2 Les personnes touchées par un choc, saisonnier ou autre, reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs spécialisés en quantité suffisante, destinés à prévenir et à traiter la malnutrition aiguë, et bénéficient également d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

1.4 Les personnes touchées par un choc recueillent les fruits de l'efficacité accrue avec laquelle le Gouvernement et les parties prenantes assurent la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise et mettent en œuvre des mesures d'anticipation et des actions immédiates dans un contexte de choc, et de la mise en application d'une protection sociale réactive face aux chocs, prévoyant notamment le prépositionnement de stocks, l'envoi de matériel et la création d'infrastructures (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1 Les personnes en situation d'insécurité alimentaire ou touchées par un choc, saisonnier ou autre, qui sont ciblées reçoivent en temps voulu une assistance en quantité suffisante, assortie d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1 Les personnes en situation d'insécurité alimentaire ou touchées par un choc, saisonnier ou autre, qui sont ciblées reçoivent en temps voulu une assistance en quantité suffisante, assortie d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Cible 2 de l'ODD: Élimination de la malnutrition

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, les groupes à risque ciblés à Madagascar, en particulier les jeunes enfants ainsi que les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, sont intégrés au dispositif national de protection sociale et voient leur situation s'améliorer sur les plans de la nutrition et de l'éducation, ce qui contribue à favoriser le développement du capital humain

Effet direct stratégique 2 du PAM: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient
compte de
la nutrition

Hypothèses

Un financement pluriannuel suffisant est obtenu.

Les écoles restent accessibles et ouvertes.

Le Gouvernement accroît ses contributions financières directes.

Indicateurs d'effet direct

Évolution annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Taux d'abandon des personnes participant aux programmes de traitement antirétroviral, de traitement antituberculeux de brève durée sous surveillance directe (DOTS) ou de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant

Taux d'achèvement des études

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Proportion de personnes ayant une alimentation saine et conforme aux recommandations.

Pourcentage des écoliers qui, à la fin de deux années d'études primaires, se montrent capables de lire et de comprendre un texte du niveau de leur classe

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Taux de poursuite des études (par niveau)

Activités et produits

2. Fournir aux filles et aux garçons des repas scolaires nutritifs, de qualité, sûrs et préparés à partir de produits locaux ou régionaux (1.5: Programmes en milieu scolaire)

2.1 Les enfants scolarisés dans les écoles primaires ciblées reçoivent tous les jours un repas nutritif et recueillent les fruits de la mise en place de plateformes numériques qui permettent d'accéder à des services complémentaires à dimension nutritionnelle et à un ensemble d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, conçues pour améliorer et maintenir chez ces enfants la consommation d'aliments nutritifs et les aider à obtenir de meilleurs résultats sur le plan de l'éducation (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1 Les enfants scolarisés dans les écoles primaires ciblées reçoivent tous les jours un repas nutritif et recueillent les fruits de la mise en place de plateformes numériques qui permettent d'accéder à des services complémentaires à dimension nutritionnelle et à un ensemble d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, conçues pour améliorer et maintenir chez ces enfants la consommation d'aliments nutritifs et les aider à obtenir de meilleurs résultats sur le plan de l'éducation (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1 Les enfants scolarisés dans les écoles primaires ciblées reçoivent tous les jours un repas nutritif et recueillent les fruits de la mise en place de plateformes numériques qui permettent d'accéder à des services complémentaires à dimension nutritionnelle et à un ensemble d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, conçues pour améliorer et maintenir chez ces enfants la consommation d'aliments nutritifs et les aider à obtenir de meilleurs résultats sur le plan de l'éducation (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1 Les enfants scolarisés dans les écoles primaires ciblées reçoivent tous les jours un repas nutritif et recueillent les fruits de la mise en place de plateformes numériques qui permettent d'accéder à des services complémentaires à dimension nutritionnelle et à un ensemble d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, conçues pour améliorer et maintenir chez ces enfants la consommation d'aliments nutritifs et les aider à obtenir de meilleurs résultats sur le plan de l'éducation (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1 Les enfants scolarisés dans les écoles primaires ciblées reçoivent tous les jours un repas nutritif et recueillent les fruits de la mise en place de plateformes numériques qui permettent d'accéder à des services complémentaires à dimension nutritionnelle et à un ensemble d'activités visant à faire évoluer la société et les comportements, conçues pour améliorer et maintenir chez ces enfants la consommation d'aliments nutritifs et les aider à obtenir de meilleurs résultats sur le plan de l'éducation (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

3. Assurer des services de nutrition au profit des groupes à risque – en particulier, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescentes, les enfants et les personnes touchées par le VIH et la tuberculose – afin de prévenir toutes les formes de malnutrition en adoptant une approche communautaire multisectorielle dans le domaine de la nutrition et en tirant parti de la mise en œuvre du plan national d'action multisectorielle pour la nutrition (1.3: Programme de prévention de la malnutrition)

3.1 Afin de prévenir la dénutrition et d'améliorer l'état nutritionnel, des transferts de ressources suffisants ou un ensemble intégré de services de nutrition adéquats et fournis en temps utile, qui comprennent des produits nutritionnels spécialisés et des activités visant à faire évoluer la société et les comportements, sont assurés au profit des personnes ciblées exposées au risque de malnutrition en milieu urbain ou rural, notamment les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescentes et les enfants (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3.1 Afin de prévenir la dénutrition et d'améliorer l'état nutritionnel, des transferts de ressources suffisants ou un ensemble intégré de services de nutrition adéquats et fournis en temps utile, qui comprennent des produits nutritionnels spécialisés et des activités visant à faire évoluer la société et les comportements, sont assurés au profit des personnes ciblées exposées au risque de malnutrition en milieu urbain ou rural, notamment les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescentes et les enfants (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3.1 Afin de prévenir la dénutrition et d'améliorer l'état nutritionnel, des transferts de ressources suffisants ou un ensemble intégré de services de nutrition adéquats et fournis en temps utile, qui comprennent des produits nutritionnels spécialisés et des activités visant à faire évoluer la société et les comportements, sont assurés au profit des personnes ciblées exposées au risque de malnutrition en milieu urbain ou rural, notamment les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescentes et les enfants (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Cible 4 de l'ODD: Systèmes alimentaires durables

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, les communautés ciblées à Madagascar bénéficient de systèmes alimentaires productifs, inclusifs et durables, qui contribuent à améliorer la diversité de l'alimentation, les moyens d'existence et la résilience face aux chocs, en particulier les chocs climatiques et économiques

Effet direct stratégique 3 du PAM: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Aucun choc important ne se produit avant que la résilience ne se concrétise.

Un financement pluriannuel suffisant est obtenu.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage moyen de pertes après récolte des petits exploitants agricoles pendant l'étape du stockage

Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Score des services climatologiques

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Pourcentage d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs ayant contribué à l'amélioration de l'état de la végétation et des sols

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

4. Fournir une assistance aux petits exploitants agricoles et aux acteurs des filières, en particulier les femmes et les jeunes, en mettant à disposition des technologies novatrices, des compétences, des outils de financement, des débouchés rémunérateurs, des techniques de gestion après récolte et d'apport de valeur ajoutée et des possibilités de création d'actifs intégrant les questions environnementales, dans le but de promouvoir des filières d'aliments nutritifs résilientes et l'adoption de moyens d'existence diversifiés et susceptibles d'être adaptés à l'évolution du climat (1.9: Mesures de protection contre les chocs climatiques)

4.4 Les communautés ciblées disposent d'un réseau routier, d'infrastructures et de services de transport améliorés qui facilitent leur accès aux marchés (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

4.1 Les agriculteurs ciblés, y compris les femmes, les jeunes et les autres groupes de population à risque, disposent d'outils et de pratiques susceptibles de s'adapter au climat, de services financiers et d'un appui en matière de filières, qui leur donnent accès à des moyens d'existence et à des débouchés économiques plus diversifiés, renforcent leur résilience face aux chocs et améliorent la disponibilité d'aliments nutritifs (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1 Les agriculteurs ciblés, y compris les femmes, les jeunes et les autres groupes de population à risque, disposent d'outils et de pratiques susceptibles de s'adapter au climat, de services financiers et d'un appui en matière de filières, qui leur donnent accès à des moyens d'existence et à des débouchés économiques plus diversifiés, renforcent leur résilience face aux chocs et améliorent la disponibilité d'aliments nutritifs (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1 Les agriculteurs ciblés, y compris les femmes, les jeunes et les autres groupes de population à risque, disposent d'outils et de pratiques susceptibles de s'adapter au climat, de services financiers et d'un appui en matière de filières, qui leur donnent accès à des moyens d'existence et à des débouchés économiques plus diversifiés, renforcent leur résilience face aux chocs et améliorent la disponibilité d'aliments nutritifs (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1 Les agriculteurs ciblés, y compris les femmes, les jeunes et les autres groupes de population à risque, disposent d'outils et de pratiques susceptibles de s'adapter au climat, de services financiers et d'un appui en matière de filières, qui leur donnent accès à des moyens d'existence et à des débouchés économiques plus diversifiés, renforcent leur résilience face aux chocs et améliorent la disponibilité d'aliments nutritifs (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.2 Les femmes et les hommes des communautés ciblées bénéficient sur un pied d'égalité d'activités intégrées visant à faire évoluer la société et les comportements, qui contribuent à promouvoir une alimentation saine et stimulent la demande et la consommation d'aliments nutritifs, tout en luttant contre les normes sociales et sexistes discriminatoires (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.3 Les petits exploitants agricoles, les organisations d'agriculteurs et les acteurs des filières dans les communautés ciblées sont dotés des moyens nécessaires pour accéder aux marchés informels, formels et institutionnels, y compris aux initiatives axées sur l'alimentation scolaire utilisant la production locale (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

4.3 Les petits exploitants agricoles, les organisations d'agriculteurs et les acteurs des filières dans les communautés ciblées sont dotés des moyens nécessaires pour accéder aux marchés informels, formels et institutionnels, y compris aux initiatives axées sur l'alimentation scolaire utilisant la production locale (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 9 de l'ODD: Renforcement des capacités

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, le Gouvernement et les parties prenantes nationales disposent de capacités améliorées pour gérer des programmes axés sur l'alimentation et la nutrition, des systèmes de protection sociale et des dispositifs de préparation aux situations d'urgence et d'intervention rapide, qui sont équitables et inclusifs

Effet direct stratégique 4 du PAM: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Le Gouvernement maintient ses engagements.

Le comité chargé de la protection sociale reste actif et pleinement opérationnel de manière à assurer la bonne coordination des interventions de protection sociale.

Un financement suffisant est obtenu.

Indicateurs d'effet direct

Proportion de paramètres de l'indicateur relatif à la capacité de préparation aux situations d'urgence pour lesquels une amélioration a été obtenue

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Nombre de politiques et d'instruments législatifs nouveaux ou adaptés contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été approuvés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre d'instruments législatifs, de normes ou de politiques nouveaux ou existants concernant les aliments de base enrichis qui ont été élaborés ou adaptés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre d'instruments législatifs, de normes ou de politiques nouveaux ou existants concernant les aliments de base enrichis qui ont été approuvés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques et d'instruments législatifs contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été élaborés ou adaptés par les parties prenantes nationales grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Ressources mobilisées (valeur en dollars) pour les systèmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation

Stratégie de transition pour les activités en faveur de la santé et de la nutrition à l'école et les activités d'alimentation scolaire, élaborée avec l'appui du PAM

Activités et produits

5. Fournir au Gouvernement et aux partenaires une assistance technique et assurer à leur profit le transfert de connaissances en matière de préparation aux situations d'urgence, d'action immédiate, de réduction des risques de catastrophe et de programmes adaptables et réactifs face aux chocs, aux fins de la conception, de la coordination et de la mise en œuvre de politiques et de programmes nationaux de développement, notamment grâce à la production de données factuelles (1.1: Préparation aux situations d'urgence et action immédiate)

5.4 Le Gouvernement et les parties prenantes du secteur privé disposent de moyens renforcés pour transformer et fournir des aliments enrichis de qualité (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

5.2 Le Gouvernement dispose de moyens renforcés pour concevoir et mettre en œuvre ses stratégies de protection sociale, y compris une protection sociale réactive face aux chocs destinée aux populations rurales et urbaines (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

5.3 Les autorités locales et nationales et les parties prenantes disposent de moyens renforcés pour mettre en œuvre des politiques et des programmes, notamment dans les domaines de la nutrition, de l'alimentation scolaire et de la transformation rurale, et pour prendre systématiquement en compte la problématique femmes-hommes (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

5.5 Les institutions nationales et les parties prenantes tirent profit de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, qui leur permettent d'améliorer leurs capacités et leurs connaissances en vue de renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à la réalisation de l'objectif consistant à éliminer la faim et des autres ODD (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

5.1 Les institutions nationales et les parties prenantes accèdent plus facilement à des outils intégrés, s'agissant du climat, de l'agriculture, de la vulnérabilité et des données socioéconomiques, à des fins de préparation, d'alerte rapide et d'amélioration de la conception et de la mise en œuvre des programmes (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

Cible 16 de l'ODD: Partenariats mondiaux

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les pouvoirs publics et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement à Madagascar accèdent plus facilement à des services délégués ou à des services à la demande, et recueillent les fruits de solutions novatrices qui permettent d'apporter en temps voulu une assistance d'un bon rapport coût-efficacité

Effet direct stratégique 5 du PAM: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Le Gouvernement et les partenaires continuent de solliciter des services concernant les chaînes d'approvisionnement et les transports.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

Activités et produits**6. Fournir des services de logistique et de coordination à la communauté humanitaire et aux partenaires au moyen du module de la logistique (2.1: Module de la logistique)**

6.1 Les pouvoirs publics ainsi que les acteurs de l'aide humanitaire et du développement ont accès à des services logistiques, et les utilisent, en vue d'assurer des interventions et des services plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnés (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

6.1 Les pouvoirs publics ainsi que les acteurs de l'aide humanitaire et du développement ont accès à des services logistiques, et les utilisent, en vue d'assurer des interventions et des services plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnés (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

7. Fournir des services de télécommunications aux partenaires gouvernementaux ainsi qu'aux partenaires de l'aide humanitaire et du développement afin de faciliter leurs interventions d'assistance de manière efficace et rapide (2.2: Module des télécommunications d'urgence)

7.1 Les pouvoirs publics ainsi que les acteurs de l'aide humanitaire et du développement bénéficient des services de télécommunications fournis à moindre coût par le PAM, qui permettent d'assurer l'assistance rapidement et de manière efficace (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

7.1 Les pouvoirs publics ainsi que les acteurs de l'aide humanitaire et du développement bénéficient des services de télécommunications fournis à moindre coût par le PAM, qui permettent d'assurer l'assistance rapidement et de manière efficace (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

8. Assurer des services de transport aérien et des opérations aériennes au profit des partenaires gouvernementaux et des partenaires humanitaires afin de faciliter l'accès aux zones d'intervention humanitaire (2.3: Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies)

8.1 Les pouvoirs publics ainsi que les acteurs de l'aide humanitaire et du développement tirent profit de la mise à disposition en temps voulu et à moindre coût des services fournis par le Service aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, qui permettent de livrer l'assistance rapidement et de manière efficace (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

8.1 Les pouvoirs publics ainsi que les acteurs de l'aide humanitaire et du développement tirent profit de la mise à disposition en temps voulu et à moindre coût des services fournis par le Service aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, qui permettent de livrer l'assistance rapidement et de manière efficace (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

9. Assurer la prestation de services à la demande et mettre des compétences spécialisées à la disposition des partenaires de l'aide humanitaire et du développement afin de faciliter leurs interventions d'assistance de manière efficace et rapide (2.4: Services à la demande)

9.1 Les populations touchées par une crise qui sont ciblées par les partenaires de l'aide humanitaire et du développement reçoivent une assistance vitale grâce à la mise à disposition de services à la demande et de compétences spécialisées (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.1.6: Score du bureau de pays pour ce qui est de répondre aux normes en matière de détermination et de recueil de données sur l'analyse des conflits et les risques associés à la prise en compte des conflits, et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

CC.5.3: Score pour ce qui est de la prise en compte de la nutrition

ODD 2: Faim zéro**CC.1. Protection****Indicateurs transversaux**

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.1.6: Score du bureau de pays pour ce qui est de répondre aux normes en matière de détermination et de recueil de données sur l'analyse des conflits et les risques associés à la prise en compte des conflits, et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation

CC.2. Obligation redditionnelle**Indicateurs transversaux**

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

CC.5.3: Score pour ce qui est de la prise en compte de la nutrition

ANNEXE II

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)									
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	Produit	Groupe de bénéficiaires	2024	2025	2026	2027	2028	Total
1	1	1.1	Filles	247 038	213 039	163 150	146 338	104 868	802 934
			Garçons	230 627	198 889	152 315	136 616	97 901	749 595
			Femmes	204 713	176 538	135 199	121 268	86 901	665 375
			Hommes	181 392	156 429	119 796	107 448	77 000	589 566
			Total	863 770	744 895	570 460	511 670	366 670	2 807 470
		1.2	Filles	27 939	33 534	27 483	25 128	17 901	190 942
			Garçons	26 869	32 112	26 310	24 058	17 142	182 622
			Femmes	36 938	32 245	24 773	23 083	17 083	134 124
			Hommes	-	-	-	-	-	-
			Total	91 746	97 891	78 566	72 269	52 126	507 688
		1.3	Filles	52 825	48 975	41 147	38 730	40 103	221 773
			Garçons	49 315	45 722	38 413	36 159	37 440	207 039
			Femmes	43 774	40 573	34 098	32 087	33 231	183 778
			Hommes	38 786	35 960	30 212	28 439	29 446	162 840
			Total	184 700	171 230	143 870	135 415	140 220	775 430

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)									
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	Produit	Groupe de bénéficiaires	2024	2025	2026	2027	2028	Total
2	2	2.1	Filles	222 318	235 789	292 375	302 404	302 404	302 404
			Garçons	197 149	209 095	259 276	268 170	268 170	268 170
			Femmes	34 826	43 533	50 063	50 063	50 063	50 063
			Hommes	8 707	10 883	12 516	12 516	12 516	12 516
			Total	463 000	499 300	614 230	633 153	633 153	633 153
	3	3.1	Filles	32 380	34 761	35 945	36 260	35 936	121 608
			Garçons	32 460	34 671	35 796	36 087	35 759	118 125
			Femmes	44 241	48 162	50 185	50 783	47 864	187 508
			Hommes	16 054	15 899	15 738	15 579	15 425	16 058
			Total	125 135	133 493	137 664	138 709	134 984	443 299
3	4	4.1	Filles	46 161	44 349	44 992	41 366	41 366	218 238
			Garçons	43 095	41 402	42 002	38 618	38 618	203 739
			Femmes	38 256	36 751	37 286	34 282	34 282	180 845
			Hommes	33 893	32 563	33 035	30 374	30 374	160 243
			Total	161 405	155 065	157 315	144 640	144 640	763 065
Total (chevauchement compris)				1 889 756	1 801 874	1 702 105	1 635 856	1 471 793	5 930 105
Total (hors chevauchement)				1 361 898	1 324 614	1 362 818	1 338 894	1 262 688	3 937 906

ANNEXE III

**RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour),
PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ**

Effet direct 1 du plan stratégique de pays										
Activité 1										
Type de bénéficiaires	Ménages vulnérables – Distribution générale de vivres	Ménages vulnérables – Distribution générale de vivres	Ménages vulnérables – Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Ménages vulnérables – Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Enfants âgés de 6 à 23 mois	Enfants âgés de 6 à 23 mois	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée	Filles et femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires
Céréales	400		400							
Légumes secs	60		60							
Huile	35		35				20			25
Super Cereal							200			250
Suppléments nutritifs à base de lipides – grande quantité									100	
Suppléments nutritifs à base de lipides – quantité moyenne					50					
Total kcal/jour	2 009	2 009	2 009	2 009	281		940		561	1 175
% de kcal d'origine protéique	9	9	9	9	8,6	8,6	13,2	13,2	8,6	13,2
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)		0,4		0,4		0,5		1,2		
Nombre de jours d'alimentation par an	180	180	100	100	210	210	210	210	90	180

**RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour),
PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ**

	Effet direct 2 du plan stratégique de pays								Effet direct 3 du plan stratégique de pays			
	Activité 2				Activité 3				Activité 4			
Type de bénéficiaires	Enfants d'âge scolaire et appui - riz + huile + transfert monétaire		Enfants d'âge scolaire et appui - huile + transfert monétaire		Enfants d'âge scolaire et appui - transfert monétaire	Ménages vulnérables - Appui au secteur de la protection sociale	Ménages vulnérables - Appui au secteur de la protection sociale	Enfants et filles et femmes enceintes ou allaitantes vivant avec le VIH	Enfants et filles et femmes enceintes ou allaitantes vivant avec la tuberculose	Tous les adultes - Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Tous les adultes - Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Tous les adultes - micro/méso-assurance
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Céréales	140									140		
Légumes secs										30		
Huile	10		10	20		20			20	10		
Super Cereal				200		200			200			
Suppléments nutritifs à base de lipides - grande quantité												
Suppléments nutritifs à base de lipides - quantité moyenne												
Total kcal/jour	650		650		650	940	940	940	940			2 009
% de kcal d'origine protéique				13,2	13,2	13,2	13,2	13,2	13,2	9	9	
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)		0,12			0,9		0,9	0,9			0,4	4,0
Nombre de jours d'alimentation par an	175	175	175	360	360	360	360	360	360	90*	180	30

* Passage progressif de transferts de vivres à des transferts de type monétaire.

ANNEXE IV

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	91 988	52 206 337
Légumes secs	11 649	12 545 870
Huile et matières grasses	10 754	14 348 974
Aliments composés et mélanges	26 927	43 306 420
Autres	0	0
Total (produits alimentaires)	141 319	122 407 600
Transferts de type monétaire		209 936 473
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	141 319	332 344 073

ANNEXE V

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (en dollars)						
	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 2 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 4 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	Effet direct 5 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	208 210 626	226 448 818	59 398 518	12 298 696	25 410 424	531 767 082
Mise en œuvre	21 785 567	18 901 024	6 886 446	3 185 207	3 713 103	54 471 348
Coûts d'appui directs ajustés	12 762 137	13 995 246	3 637 588	872 374	1 614 519	32 881 864
Total partiel	242 758 330	259 345 088	69 922 552	16 356 277	30 738 046	619 120 293
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	15 779 291	16 857 431	4 544 966	1 063 158	1 899 966	40 144 812
Total	258 537 621	276 202 519	74 467 518	17 419 435	32 638 013	659 265 106

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ODD	objectif de développement durable
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance